

**MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

**Séance publique
du jeudi 15 février 2018 à 9h30
Hémicycle du Pharo – Marseille**

In extenso

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Patrick APPARICIO - Philippe ARDHUIN - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - André BERTERO - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Jacques BOUDON - Michel BOULAN - Frédérick BOUSQUET - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Marie-Christine CALATAYUD - Henri CAMBESSEDES - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Martine CESARI - Bruno CHAIX - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Jean-David CIOT - Frédéric COLLART - Auguste COLOMB - Monique CORDIER - Jean-François CORNO - Pierre COULOMB - Georges CRISTIANI - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Philippe DE SAINTDO - Sophie DEGIOANNI - Jean-Claude DELAGE - Christian DELAVET - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Bernard DESTROST - Sylvaine DI CARO - Nouriati DJAMBAE - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY- OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Jean-Claude FERAUD - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI - Gilbert FERRARI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY- VLASTO - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Georges GOMEZ - Jean-Pascal GOURNES - Philippe GRANGE - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Eliane ISIDORE - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Maryse JOISSAINS MASINI - Mireille JOUVE - André JULLIEN - Didier KHELFA - Dany LAMY - Michel LAN - Eric LE DISSÈS - Michel LEGIER - Gaëlle LENFANT - Jean-Marie LEONARDIS - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Richard MALLIÉ - Joël MANCEL - Bernard MARANDAT - Rémi MARCENGO - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Marcel MAUNIER - Roger MEI - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Michel MILLE - Danielle MILON - Pierre MINGAUD - Richard MIRON - Jean-Claude MONDOLINI - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAINÉ - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Chrystiane PAUL - Christian PELLICANI - Serge PEROTTINO - Claude PICCIRILLO - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Gérard POLIZZI - Véronique PRADEL - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - René RAIMONDI - Bernard RAMOND - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Isabelle SAVON - Eric SCOTTO - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Emmanuelle SINOPOLI - Monique SLISSA - Jules SUSINI - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Philippe VERAN - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Patrick VILORIA - Yves WIGT - David YTIER - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI.

ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES :

Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT représenté par Régis MARTIN - Serge ANDREONI représenté par Didier KHELFA - Guy BARRET représenté par Arnaud MERCIER - Patrick BORÉ représenté par Roland GIBERTI - Valérie BOYER représentée par Frédéric DOURNAYAN - Jean-Louis CANAL représenté par Stéphane MARI - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Virginie MONNET-CORTI - Robert DAGORNE représenté par Maurice CHAZEAU - Sandra DALBIN représentée par Catherine PILA - Nathalie FEDI représentée par Marie-Christine CALATAYUD - Olivier FREGEAC représenté par Joël MANCEL - Alexandre GALLESE représenté par Maryse JOISSAINS MASINI - Bruno GILLES représenté par Marine PUSTORINO-DURAND - Daniel HERMANN représenté par Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Nicole JOULIA représentée par François BERNARDINI - Nathalie LAINE représentée par Patrick GHIGONETTO - Albert LAPEYRE représenté par Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre MAGGI représenté par Olivier GUIROU - Irène MALAUZAT représentée par Philippe DE SAINTDO - Georges MAURY représenté par Yves BEAUVAL - Danielle MENET représentée par Alain ROUSSET - Yves MESNARD représenté par André JULLIEN - Marie-Claude MICHEL représentée par Jean-Claude MONDOLINI - Roger PIZOT représenté par Jean-David CIOT - Julien RAVIER représenté par Mireille BALLETTI - Maryse RODDE représentée par Frédéric VIGOUROUX - Carine ROGER représentée par Martine RENAUD - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gaby CHARROUX - Maxime TOMMASINI représenté par Monique DAUBET-GRUNDLER.

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Loïc BARAT - Odile BONTHOUX - Nadia BOULAINSEUR - Laurent COMAS - Claude FILIPPI - Samia GHALI - Albert GUIGUI - Stéphane LE RUDULIER - Gisèle LELOUIS - Patrick Mennucci - André MOLINO - Stéphane PAOLI - Roger PELLENC - Elisabeth PHILIPPE - Stéphane PICHON - Patrick PIN - Henri PONS - Roland POVINELLI - Marie-France SOURD GULINO - Karim ZERIBI - Karima ZERKANI-RAYNAL.

ETAIENT REPRESENTES EN COURS DE SEANCE :

Mesdames et Messieurs :

Monique CORDIER par Michel AZOULAY à 10h52 – Bernard RAMOND par Frédéric GUINIERI à 11h00.

ETAIENT EXCUSES EN COURS DE SEANCE :

Mesdames et Messieurs :

Roger RUZE à 10h05 - Michel LAN à 10h53 - Jean-Louis BONAN à 10h54 – Arlette FRUCTUS à 10h54 – Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES à 10h54 - Marie-Laure ROCCA-SERRA à 11h00 - Antoine MAGGIO à 11h00 - Marie MUSTACHIA à 11h00 – Dominique TIAN à 11h00 - Michel MILLE à 11h05 - Marie-Arlette CARLOTTI à 11h05 - Frédéric COLLART à 11h15 - Lisette NARDUCCI à 11h15 - Gérard POLIZZI à 11h20.

La séance est ouverte à 9 H 30,
sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude GAUDIN,
Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence,
Ancien Ministre,
Vice-Président honoraire du Sénat,
Maire de Marseille,

Monsieur LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, si vous voulez bien prendre place. Nous allons procéder à l'appel.

(M. Ytier procède à l'appel nominal des membres du Conseil de la Métropole.)

Monsieur LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, le quorum est atteint, la séance est ouverte.

I – INSTALLATION DE Mme CHRISTINE CAPDEVILLE ET DE M. MOUSSA BENKACI

Monsieur LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, nous accueillons aujourd'hui, deux nouveaux Conseillers de la Métropole, Mme Christine Capdeville, Maire de La Penne sur Huveaune depuis le 3 février 2018 ; elle a pris la place de notre éminent collègue, Pierre Mingaud. Nous souhaitons à Mme Capdeville un bon accueil.

(Applaudissements)

Mme Capdeville a été élue pour la première fois en 2001 avec Mme Geneviève Donadini. Depuis 2004, elle était le Premier Adjoint de M. Pierre Mingaud.

Nous accueillons tout aussi chaleureusement M. Moussa Benkaci, Adjoint au Maire d'Aix en Provence, Conseiller du Territoire du Pays d'Aix. Vous êtes également Adjoint de quartier en charge de la propreté urbaine des actions anti tags, des relations avec les habitants, du suivi et du développement du quartier d'Encagnane. Nous vous souhaitons aussi un bon accueil.

(Applaudissements)

II – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 14 DECEMBRE 2017

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le procès-verbal de la précédente séance. Y a-t-il des observations ?

(Pas d'observation)

Le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

III – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le compte rendu des décisions du Président. Y a-t-il des observations ?

(Pas d'observation)

S'il n'y a aucune observation, nous le considérons comme adopté.

VI – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU BUREAU DU 14 DECEMBRE 2017

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le compte rendu des décisions du Bureau du 14 décembre 2017. Y a-t-il des observations ?

(Pas d'observation)

S'il n'y a aucune observation, nous le considérons comme adopté.

V – COMPTE RENDU DES DECISIONS DES CONSEILS DE TERRITOIRES

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix le compte rendu des décisions des Conseils de Territoire. Y a-t-il des observations ?

(Pas d'observation)

S'il n'y a aucune observation, nous le considérons comme adopté.

VI – INFORMATIONS AU CONSEIL

Monsieur LE PRESIDENT.- Des informations vous ont été adressées avec les documents de séance, il s'agit notamment de :

- Mise à disposition de personnel
- Procès-verbal de la Commission des Services Publics du 31 janvier 2018
- Tableau des marchés et avenants notifiés du 1^{er} octobre au 31 décembre 2017

Y a-t-il des observations ?

(Pas d'observation)

Notre Président de la Commission d'Appel d'Offres a quelques indications positives à nous transmettre, si vous voulez bien l'écouter quelques instants.

Monsieur JACQUIER.- Monsieur le Président, j'avais présenté en mai 2016, le Guide métropolitain de la Commande Publique que les services, à la tête desquels Laurence Dardalhon, à qui je rends hommage ici publiquement, ont appliqué. J'ai le plaisir de vous donner le premier bilan des marchés publics pour l'année 2017.

L'ensemble de ces marchés passés en 2017 a permis, grâce à la mutualisation, puisque c'était une expérience que nous faisons, de faire une économie de près de 8,5 millions d'euros, uniquement sur l'année 2017. Lorsqu'on projette sur les quatre années d'exécution des marchés passés en 2017, il faut savoir que cette économie portera sur 27,3 millions d'euros. C'est donc un véritable succès à ce sujet. L'objectif était de rationaliser les achats publics, mais également de donner l'accès aux petites et moyennes entreprises. Pour obtenir de tels résultats, nous avons fixé à hauteur de 70% le critère prix dans la grande majorité des cas. Cette position a été très critiquée. Nous avons fait le pari que ce critère nous permettait de réussir le pari de faire des économies et en même temps de choisir la meilleure qualité.

Le bilan de ces marchés sur l'année 2017 nous permet d'observer que 70% des marchés ont été confiés aux moins et mieux disants des offres remises. C'est donc un pari gagné puisque nous sommes arrivés ainsi à faire les économies que je vous ai chiffrées, tout en retenant les meilleures qualités.

Nous avons pu également passer un contrat l'avec l'Union Générale des Achats Publiques (UGAP) qui permet, pour certains marchés, de passer en dehors de la procédure d'appel d'offres. Nous avons pu obtenir de l'UGAP ce que l'on appelle un contrat « Grand Compte » qui permet à la Métropole de faire de grandes économies. Et nous avons obtenu de l'UGAP le transfert de ce contrat au bénéfice des 92 communes de la Métropole, c'est-à-dire que non seulement la Métropole bénéficie de ce nouveau contrat avec l'UGAP mais également les 92 communes qui composent la Métropole. C'est une preuve supplémentaire que la Métropole travaille aussi dans l'esprit de protéger au mieux les communes qui la composent.

Je ne peux pas parler de marchés publics sans dire deux mots à propos des marchés de collecte déchets et propreté. Je rends un hommage à notre collègue Mme Cordier qui a remarquablement travaillé sur ce dossier et dont les recherches et les travaux nous ont profité.

Je tiens aussi à remercier tous les membres de la Commission qui ont travaillé avec nous sur tous ces sujets. Je vais les citer car ils ont travaillé avec assiduité et efficacité : Jean-Louis Tixier, Pierre Djiane, Bernard Destrost, Didier Zanini, Eric Scotto, Didier Khelfa, Dominique Fleury Vlasto et Marc Poggiale.

A propos de ce marché collecte déchets et propreté, les articles de journaux parus laissent entendre que nous avons été condamnés à ce sujet. Il n'y a pas eu de condamnation. Nous avons sur ce marché trois objectifs : tout d'abord, tâcher de régler le problème de la propreté à Marseille, grave problème que nous avons subi pendant

plusieurs années ; deuxième objectif, maîtriser les coûts ; troisième objectif, préserver le niveau de l'emploi. Pour la propreté, nous avons obtenu, grâce aux marchés conclus, des progrès suffisamment éloquents pour que les journaux locaux en aient fait état. Et nous sommes suffisamment surveillés par les journaux locaux pour apprécier à leur juste valeur les compliments que l'on peut recevoir...

Monsieur LE PRESIDENT.- C'est rare, mais ça peut arriver...

Monsieur JACQUIER.- Il y a eu des progrès significatifs.

Il faut aussi savoir que sur les six années de durée des marchés, à périmètre constant, nous économisons 32 millions d'euros par rapport aux précédents contrats. Le reproche qui nous est fait par la Chambre Régionale des Comptes d'avoir conclu des marchés trop chers, est contredit par ce chiffre que je viens de vous donner. Peut-être aurait-on pu essayer de faire moins cher, mais on n'aurait probablement pas eu la qualité que nous avons recherchée. En tout cas, avec ceux que nous avons retenus, nous avons fait une économie de 32 millions d'euros par rapport aux anciens marchés. Enfin, les conditions de reprise du personnel ont été tout à fait satisfaisantes.

Vous constaterez qu'aucune illégalité n'a été évoquée par la Chambre Régionale des Comptes, aucune irrégularité, aucune nullité. Il n'y a eu d'ailleurs aucun recours. Le Préfet, qui nous avait demandé initialement d'annuler le marché, l'a finalement accepté au vu de nos explications.

Tout cela pour vous dire que nous sommes arrivés à maîtriser les prix, à réussir au moins en grande partie des progrès en matière de propreté, et que, sur le plan de l'emploi, tout a été respecté. Ce sont des travaux encourageants pour la Métropole.

Je remercie une nouvelle fois nos collègues élus qui m'ont aidé en Commission et les services qui ont fait un travail tout à fait remarquable, Madame Dardalhon, j'ai eu l'occasion de vous le dire, je vous le redis et je le dis à tous les services des marchés publics, merci.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- C'est beaucoup de travail, beaucoup d'attention. Vous savez qu'aux élus locaux, on ne laisse rien passer, ni le Contrôle de Légimité, ni la Chambre Régionale des Comptes, ni la Cour des Comptes. Par conséquent, il faut toujours que nous soyons totalement dans les clous, dans le respect des règles et des lois. Je vous remercie de les appliquer, surtout lorsque cela fait un bénéfice financier pour la collectivité.

Je dois demander l'adoption de la procédure d'urgence sur le rapport n°31 bis qui concerne la commune de Grans.

Y a-t-il des oppositions ?

(Pas d'opposition)

La procédure d'urgence est adoptée.

VII – EXAMEN DES RAPPORTS

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Monsieur LE PRESIDENT.- La Commission Finances et Administration Générale s'est réunie le mardi 6 février. Elle a examiné les rapports n°1 à 31.

Les rapports n°20 et 25 ont été retirés.

Monsieur BLUM.- Monsieur le Président, il n'y a pas d'observation particulière, d'ailleurs, la plupart des rapports concerne des garanties d'emprunt accordées à des offices HLM pour la construction de logements sociaux.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je suis obligé d'appeler les rapports les uns après les autres, c'est la loi.

1. FAG 001-15/02/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM ICF Sud-Est Méditerranée pour le financement de l'opération de construction de 14 logements sociaux "Traverse de la Dominique" située 25 Traverse de la Dominique à Marseille

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, M. Ribière, J. Marti, J. Trani,
Y. Beauval, J-P. Baumann, J. Besnaïnou, D. Lamy,
S. Ravier, M. Maunier

Monsieur BERTRAND.- Je n'ai pas l'habitude d'intervenir, j'interviens surtout en Commission...

Monsieur LE PRESIDENT.- Mais vous avez tout à fait le droit...

Monsieur BERTRAND.- Mon intervention concerne la proposition d'organisation de la compétence Energie au 1er janvier 2018.

Monsieur LE PRESIDENT.- C'est le rapport n°83, nous y arrivons. De toute manière, on le retire, ne vous inquiétez pas.

Monsieur Bramoullé, vous souhaitez intervenir sur le rapport n°1 ?

Monsieur BRAMOULLÉ.- Je voudrais intervenir suite à l'intervention de M. Jacquier.

Je voudrais simplement souligner qu'on ne doit pas lire de la même façon les rapports de la Chambre Régionale des Comptes ; une autre façon de le dire aussi, c'est que la façon dont les magistrats de la Cour des Comptes racontent les histoires n'est pas considérée comme pertinente, ce qui me paraît un peu difficile.

Je n'ai rien sur le plan personnel contre M. Jacquier qui fait un travail très difficile avec une CAO unique pour six Territoires. Vous savez que nous n'étions pas d'accord avec cette CAO unique. On a perdu du temps, on perd des délais et on perd de l'argent.

Quand on lit le rapport de la Cour des Comptes, ce n'est pas cela qui est souligné. Ce qui est souligné, ce sont des pratiques, le fonctionnement des services, ce n'est pas, je le répète, la personnalité de M. Jacquier qui est en cause, c'est le fonctionnement des services.

Je demande aux élus présents de lire ces rapports. Ce n'est pas du tout la présentation qu'en a fait notre collègue tout à l'heure, même s'il n'y a pas de sanction parce que la Chambre Régionale des Comptes, vous le savez, ne sanctionne pas mais elle fait des sanctions morales, elles sont dites, elles sont faites et c'est important.

Vous savez aussi que sur le plan de la légalité, ce n'est pas le rôle de la Chambre d'intervenir là-dessus. La Chambre intervient simplement sur la pratique et la défense de l'argent public et là-dessus, elle est d'une sévérité énorme. C'est tout ce que je voulais rappeler.

Monsieur LE PRESIDENT.- Vous avez tout à fait le droit de rappeler tout ce que vous voulez. Le dossier de la Chambre Régionale des Comptes n'était pas un jugement mais un avis donné à la demande de M. le Préfet. Vous savez parfaitement à Aix-en-Provence comme ailleurs, que l'on ne nous laisse rien passer.

Par conséquent, je remercie Bernard Jacquier d'être très attentif. C'est un juriste éminent. Nous avons besoin de quelques juristes dans notre assemblée et nous restons dans les clous. La Chambre Régionale des Comptes est là pour critiquer et même, elle aurait quelquefois tendances à se substituer aux élus du peuple.

Voilà la réponse que je peux vous faire ; elle est invariable depuis tant d'années ! Rassurez-vous, dans ma longévité qui est souvent rappelée, j'ai supporté cela très souvent. Ce qui compte, c'est que l'on ne nous envoie pas au parquet, voilà l'essentiel. Jusqu'à présent, cela ne s'est pas produit.

(Applaudissements)

2. FAG 002-15/02/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM ICF Sud-Est Méditerranée pour le financement de l'opération d'acquisition-réhabilitation de 16 logements sociaux "Le Carat" située 121 Avenue de la Capelette à Marseille

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, M. Ribière, J. Marti, J. Trani,
Y. Beauval, J-P. Baumann, J. Besnainou, D. Lamy,
S. Ravier, M. Maunier

3. **FAG 003-15/02/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM ICF Sud-Est Méditerranée pour le financement de l'opération d'acquisition-réhabilitation de 5 logements sociaux "Camille Flammarion" située 3 Boulevard Camille Flammarion à Marseille**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, M. Ribière, J. Marti, J. Trani,
Y. Beauval, J-P. Baumann, J. Besnaïnou, D. Lamy,
S. Ravier, M. Maunier

4. **FAG 004-15/02/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération de réhabilitation de 19 logements sociaux "Le Hameau du Rocher" située Les Hauts de Mazargues, Baou de Sormiou à Marseille**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, M. Ribière, J. Marti, J. Trani,
Y. Beauval, J-P. Baumann, J. Besnaïnou, D. Lamy,
S. Ravier, M. Maunier

5. **FAG 005-15/02/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération de réhabilitation de 18 logements sociaux "Le Hameau de la Pinède" située Les Hauts de Mazargues, Baou de Sormiou à Marseille**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, M. Ribière, J. Marti, J. Trani,
Y. Beauval, J-P. Baumann, J. Besnaïnou, D. Lamy,
S. Ravier, M. Maunier

6. **FAG 006-15/02/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM UNICIL pour le financement de l'opération de réhabilitation de 40 logements sociaux "Résidence Le Gibbes" située 103 Chemin de Gibbes à Marseille**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, M. Ribière, J. Marti, J. Trani,
Y. Beauval, J-P. Baumann, J. Besnainou, D. Lamy,
S. Ravier, M. Maunier

7. **FAG 007-15/02/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération de réhabilitation de 79 logements sociaux "Le Parc de la Valette" située Les Hauts de Mazargues, Baou de Sormiou à Marseille**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, M. Ribière, J. Marti, J. Trani,
Y. Beauval, J-P. Baumann, J. Besnainou, D. Lamy,
S. Ravier, M. Maunier

8. **FAG 008-15/02/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération de réhabilitation de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes « Les Cannes Blanches » situé 9 Rue Edouard Mossé à Marseille**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, M. Ribière, J. Marti, J. Trani,
Y. Beauval, J-P. Baumann, J. Besnainou, D. Lamy,
S. Ravier, M. Maunier

9. **FAG 009-15/02/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Nouveau Logis Provençal pour le financement de l'opération de construction de 7 logements sociaux «Résidence Ruisseau Mirabeau 1 » située Chemin du Littoral à Marseille**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, M. Ribière, J. Marti, J. Trani,
Y. Beauval, J-P. Baumann, J. Besnaïnou, D. Lamy,
S. Ravier, M. Maunier

10. **FAG 010-15/02/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM UNICIL pour le financement de l'opération de réhabilitation de 27 logements sociaux «Résidence Les Douanes » située Montée Mouren à Marseille**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, M. Ribière, J. Marti, J. Trani,
Y. Beauval, J-P. Baumann, J. Besnaïnou, D. Lamy,
S. Ravier, M. Maunier

11. **FAG 011-15/02/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération de réhabilitation de 76 logements sociaux "Le Vaucanson" située Les Hauts de Mazargues, Baou de Sormiou à Marseille**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, M. Ribière, J. Marti, J. Trani,
Y. Beauval, J-P. Baumann, J. Besnaïnou, D. Lamy,
S. Ravier, M. Maunier

12. **FAG 012-15/02/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Nouveau Logis Provençal pour le financement de l'opération de construction de 24 logements sociaux «La Fonse » située Rue de la Fonse à Gignac La Nerthe**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, M. Ribière, J. Marti, J. Trani,
Y. Beauval, J-P. Baumann, J. Besnaïnou, D. Lamy,
S. Ravier, M. Maunier

13. **FAG 013-15/02/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Nouveau Logis Provençal pour le financement de l'opération de construction de 27 logements sociaux «Jules Ricaud » située 1 Avenue Jules Ricaud à Gignac La Nerthe**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, M. Ribière, J. Marti, J. Trani,
Y. Beauval, J-P. Baumann, J. Besnainou, D. Lamy,
S. Ravier, M. Maunier

14. **FAG 014-15/02/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à l'Association Un Toit pour le financement de l'opération d'acquisition réhabilitation de 7 logements sociaux située Boulevard des Ferrages à Rognes**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, M. Ribière, J. Marti, J. Trani,
Y. Beauval, J-P. Baumann, J. Besnainou, D. Lamy,
S. Ravier, M. Maunier

15. **FAG 015-15/02/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Nouveau Logis Provençal pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 112 logements sociaux "Les Salins du Lion" située RD20 à Vitrolles**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, M. Ribière, J. Marti, J. Trani,
Y. Beauval, J-P. Baumann, J. Besnainou, D. Lamy,
S. Ravier, M. Maunier

16. **FAG 016-15/02/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA d'HLM Unicil pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 4 logements PLS L'Arabian située chemin de la Gueirarde à La Fare les Oliviers et retrait de la délibération FAG 017-3036/17/CM**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, M. Ribière, J. Marti, J. Trani,
Y. Beauval, J-P. Baumann, J. Besnainou, D. Lamy,
S. Ravier, M. Maunier

17. **FAG 017-15/02/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA d'HLM Promologis pour 6 PLS à La Bastide à Auriol - Annule et remplace la délibération N° FAG 014-2270/17/CM du Conseil de Métropole du 13 juillet 2017**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, M. Ribière, J. Marti, J. Trani,
Y. Beauval, J-P. Baumann, J. Besnainou, D. Lamy,
S. Ravier, M. Maunier

18. **FAG 018-15/02/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA d'HLM Promologis pour 34 PLUS et 22 PLAI au Hameau de Serre à Auriol - Annule et remplace la délibération N° FAG 013-2269/17/CM du Conseil de Métropole du 13 juillet 2017**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, M. Ribière, J. Marti, J. Trani,
Y. Beauval, J-P. Baumann, J. Besnainou, D. Lamy,
S. Ravier, M. Maunier

19. **FAG 019-15/02/18 CM - Approbation des transferts d'emprunts des communes vers la Métropole Aix-Marseille-Provence au 1er janvier 2018**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

20. **FAG 020-15/02/18 CM – Dossier retiré**

21. **FAG 021-15/02/18 CM - Modification des montants de l'attribution de compensation provisoire des communes membres pour l'année 2018**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Mme Vassal ne prend pas part au vote.

22. **FAG 022-15/02/18 CM - Réforme et cession, à titre onéreux, du véhicule Renault Mégane immatriculé BD 665 JY, à la compagnie d'assurances la Parisienne**

Monsieur MONTECOT.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

23. **FAG 023-15/02/18 CM - Approbation d'une convention de gestion avec la commune de Martigues relative à la compétence création, aménagement et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

24. **FAG 024-15/02/18 CM - Commissions Permanentes de Travail et d'Etudes - Modifications**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

25. **FAG 025-15/02/18 CM - Dossier retiré**

26. **FAG 026-15/02/18 CM - Approbation de l'assiette et du montant des redevances d'occupation du domaine public de la Métropole Aix-Marseille-Provence par des équipements radioélectriques installés sur le périmètre du Territoire Marseille Provence**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

27. **FAG 027-15/02/18 CM - Approbation d'une convention avec l'Association Départementale de Vaucluse pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte au titre de la compétence "actions de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu" sur le périmètre de la commune de Pertuis**

Madame FRUCTUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

28. **FAG 028-15/02/18 CM - Autorisation de recrutement et fixation de la rémunération d'intervenants vacataires pour les manifestations programmées en 2018 sur le site de Saint-Blaise**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

29. **FAG 029-15/02/18 CM - Autorisation de recrutement et fixation de la rémunération d'un intervenant vacataire pour les patrouilles de surveillance et d'accueil à la direction du Grand Site Sainte-Victoire**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

30. **FAG 030-15/02/18 CM - Autorisation de recrutement et fixation de la rémunération d'un intervenant vacataire pour l'animation d'une conférence**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

31. **FAG 031-15/02/18 CM - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition de personnels auprès de la Régie Scènes et Cinés Ouest Provence**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

31.bis FAG 033-15/02/18 CM - Participation au financement d'équipements - Approbation d'une convention avec la commune de Grans relative à plusieurs opérations

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

32. FAG 032-15/02/18 CM – Election du 12^{ème} Vice-Président

Monsieur LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, nous devons procéder à l'élection du Vice-président de la Métropole en charge du budget. Comme il nous l'avait annoncé, le Président Jean Montagnac m'a présenté sa démission du poste de Vice-président en charge du budget pour pouvoir se consacrer entièrement à la présidence du Conseil de Territoire de Marseille-Provence, ainsi évidemment qu'à sa commune Carry-le-Rouet.

Je tiens d'abord à adresser toute ma gratitude et mes félicitations à Jean Montagnac pour le travail difficile réalisé à l'occasion de l'élaboration des premiers budgets de notre Métropole.

Cher Jean, vous vous êtes montré une nouvelle fois à la hauteur des enjeux dans le cadre de votre délégation du budget. Votre approche objective, impartiale et votre finesse politique nous ont permis, dans un contexte très contraint, d'adopter nos budgets avec sérénité et responsabilité. Je tenais une nouvelle fois à vous remercier publiquement pour le travail réalisé, pour votre amitié et pour votre soutien indéfectible.

A la tête du Conseil de Territoire Marseille-Provence et au sein même du Bureau, je sais que nous allons continuer à travailler ensemble en toute confiance et dans un très grand respect mutuel.

Chers collègues, j'ai beaucoup réfléchi, il fallait trouver un candidat à la succession de Jean Montagnac. Nous suggérons, aussi bien la Présidente Mme Vassal que moi-même, que le choix pour la succession de Jean Montagnac se porte sur notre ami, le Maire de Saint-Chamas, M. Didier Khelfa. Nous en avons beaucoup parlé. Didier réunit, à notre sens, toutes les qualités pour être un grand Vice-président du budget. Maire de Saint-Chamas depuis 2013, il a succédé à notre ami, le regretté René Gimet, tragiquement disparu. C'est un fin connaisseur des rouages de l'administration en tant qu'ancien Directeur Général des Services de sa commune. Il contribue, depuis 1995, soit en tant qu' élu, soit en tant que haut fonctionnaire, à l'essor de la commune de Saint Chamas. Didier Khelfa est un homme de synthèse, spécialiste des finances publiques, très apprécié par le Président de l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône, il a été élu dès le premier tour à la tête de sa commune en 2014. Vice-président du Conseil de Territoire du Pays Salonais, il a déjà en charge l'exécution financière. C'est un

personnage respecté et attachant, c'est donc avec confiance que je vous propose aujourd'hui d'en faire notre nouveau Vice-président en charge du budget.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

S'il n'y en a pas, conformément à la loi, nous allons voter.

Nous allons voter avec la carte. Peut-on donner des explications pour que l'on puisse voter maintenant.

(L'administration rappelle aux membres du Conseil les formalités de la procédure de vote électronique).

Monsieur LE PRESIDENT.- Le scrutin est ouvert.

(Procédure de vote électronique)

Si plus personne ne demande à voter, le scrutin est clos.

Mes chers collègues, voici les résultats du vote :

Présents ou représentés : 211

Suffrages exprimés : 166

M. Khelfa : 166

Blanc : 29

(M. Didier Khelfa est élu 12^{ème} Vice-président de la Métropole Aix-Marseille-Provence.)

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Khelfa a la parole.

Monsieur KHELFA.- Merci beaucoup, merci à tous.

Tout d'abord, Monsieur le Président, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'accordez en ayant proposé ma candidature sur ce poste éminemment stratégique.

Je tiens à remercier très sincèrement l'ensemble des Conseillers métropolitains ici présents ou représentés qui m'ont apporté leur vote et leur soutien. Je sais, sincèrement, en étant très lucide, que la tâche ne sera pas facile, voire risquée, mais sachez que je mettrai toute mon énergie, mon dévouement et mon expérience en

matière de gestion budgétaire, au service de notre institution. Je sais que ce ne sera pas facile de succéder à notre collègue Jean Montagnac tant son investissement a été total depuis 2016. Je partage pleinement vos remerciements à son encontre. Mais, faire un binôme avec Roland Blum est rassurant et surtout très motivant. Je tiens à les remercier tous les deux, Roland et Jean, pour la chaleur et la sincérité des rapports que nous avons eus jusqu'à présent et surtout les relations que nous avons pu tisser lors de nos différents groupes de travail ou Commissions. Je ne peux que témoigner de leur engagement quotidien pour notre institution. Je sais aussi pouvoir m'appuyer sur les services notamment la Direction Générale Adjointe des Finances dirigée par Guy Januel et l'ensemble des agents de cette Direction. Je sais aussi pouvoir compter sur l'appui et le soutien de notre DGS, M. Jean-Claude Gondard.

L'élaboration du budget 2019 sera une première échéance, une échéance très importante mais ce ne sera pas la finalité. D'autres moments clés dans la construction de notre institution viendront très rapidement derrière et il ne faudra surtout pas les manquer. Dernièrement, lors de la Commission Finances, notre collègue Yves Vidal m'avait demandé d'afficher un programme. Aujourd'hui, je n'ai pas envie d'afficher un programme car ce n'est pas de circonstance mais j'ai simplement envie d'afficher une ambition, celle de vouloir participer à la réussite de notre Métropole avec l'ensemble de ses composantes, la faire réussir tout en préservant les marges de manœuvre de nos communes et de nos Territoires, comme vous Monsieur le Président, vous vous y êtes toujours engagé et comme mon prédécesseur s'est toujours efforcé de faire.

Vous m'avez présenté tout à l'heure donc je ne le referai pas, mais je vous remercie en tout cas des mots gentils que vous avez eus à mon égard. Je voudrais simplement ajouter que je suis né à Salon-de-Provence, j'ai fait mes études à Aix, j'ai travaillé entre Salon et Saint Chamas, ville où j'ai grandi et toujours habité. Je peux dire que je suis un vrai Aixois, Marseillais, Provençal donc un vrai métropolitain.

(Applaudissements)

Donc, Monsieur le Président, mes chers collègues, je n'ai qu'une seule hâte : me mettre au travail pour faire avancer et surtout faire réussir notre Métropole avec chacun d'entre vous, dans l'intérêt de tout notre territoire mais surtout dans l'intérêt de tous nos habitants. Montrons qu'ensemble, nous pouvons être plus forts et faire gagner notre territoire et nos communes.

En tout cas, je vous remercie, vous pouvez compter sur mon investissement le plus total.

(Applaudissements)

Monsieur CRISTIANI.- Monsieur le Président, mes chers collègues, l'intervention de Didier Khelfa, dont je salue l'élection, nous conduit à dire, nous les Maires, que notre attachement pour nos villes est inscrit dans nos gènes comme le vôtre, et, comme vous, je suis 100% Maire.

Avec l'Union des Maires, nous militons au quotidien pour l'intérêt communal. Aujourd'hui, la centralisation s'affiche sans complexe. Alors que la proximité est plébiscitée, de nouveaux élus, récemment élus, souhaitent, je cite, *aller vite et fort pour sortir les élus locaux et les Maires*, alors que M. Mézard, que j'ai eu l'honneur de

rencontrer avec Mme Jouve, ou que les conseillers du Premier Ministre, que j'ai eu également l'honneur de rencontrer avec notre collègue Henri Pons, nous ont annoncé, la main sur le cœur, qu'il n'y aurait pas de big bang territorial et que, dans tous les cas, les Maires seraient associés à tout autre changement territorial. On se rend compte, en tout cas aujourd'hui les déclarations s'enchaînent, qu'il est possible, sans les élus locaux, de créer un nouveau chemin et de se mettre en marche...

Avec Jean-Claude Féraud, nous avons créé un mouvement *Maires de Provence* et, d'ores et déjà, bien d'autres élus locaux et Maires nous ont rejoints.

Monsieur le Président, fidèle à la considération que vous avez toujours portée aux Maires, et nous vous en remercions, vous avez déclaré hier n'avoir rien contre mon initiative et celle des Maires provençaux. Je vous en remercie très sincèrement.

L'histoire de la Provence est en train de s'écrire. Les Maires et les élus locaux veulent y être associés. Nous pouvons créer et réussir, comme le dit Didier Khelfa, une Métropole, deux pourquoi pas trois, mais sans renier les élus locaux et les communes.

Les Maires sont bien conscients et reconnaissants du respect que vous leur avez toujours témoigné, Monsieur le Président, notamment lors de votre combat parlementaire pour que chaque Maire siège au sein de cette assemblée.

Cependant, une de vos récentes déclarations nous interroge. Nous souhaiterions, Monsieur le Président, avoir quelques éclaircissements de votre part. Nous apprenons par la presse que vous êtes favorable à la fusion du Département avec la Métropole. Est-ce vrai ? Est-ce faux ? Je n'en sais rien. Mais ceux qui ne souhaitent pas cette fusion seraient des rétrogrades...

Vous connaissez l'attachement des Maires pour le Département qui fonctionne de pair avec nos communes depuis plus de 200 ans. Je sais combien vous êtes sensible au poids de l'histoire, alors pourquoi souhaiter la disparition d'une entité séculaire qui fonctionne aussi bien aujourd'hui avec Martine Vassal ?

Vous-même, Monsieur le Président, avez déclaré que le Gouvernement de l'époque était allé trop fort, trop vite et trop loin, alors pourquoi intégrer, contre leur volonté, 29 communes à la Métropole la plus grande de France ? Cela ne vous semble-t-il pas déraisonnable tant en termes de coût, d'efficacité ou d'identité ?

La création d'une collectivité territoriale unique telle qu'elle est annoncée par M. le Président de la République et quelques relais locaux, nouvellement élus ou changeant au gré des mouvements, qui serait la conséquence d'une telle fusion, impliquerait d'office l'instauration du suffrage universel direct pour élire les Conseillers métropolitains en 2021, un an après les élections municipales annoncées. Les communes ne seront plus présentes en tant que telles dans la future assemblée métropolitaine élue au scrutin de liste politique, peu importe qu'il s'agisse d'une ou de six circonscriptions. Les listes des candidats qui seront montées ne comporteront pas nécessairement des élus locaux, ce sera comme à la Région, bien qu'à la Région, il y ait des Maires, dans des listes. Il est évident que le fléchage que nous avons connu, en 2020, sera abrogé.

Monsieur le Président, vous avez toujours eu à cœur de défendre la représentativité des Maires au sein de la Métropole. Lors de la dernière Conférence des Maires, vous nous alertiez sur les dangers d'un tel changement de scrutin.

Vous savez, Monsieur le Président, mes chers collègues, que le suffrage universel direct est un désherbant communal construit d'ailleurs pour nous remplacer. C'est pourquoi votre souhait de fusion entre Département et Métropole est pour nous une source d'incompréhension d'autant plus que nous n'y sommes pas associés.

Je vous remercie, Monsieur le Président, de bien vouloir nous apporter quelques éléments de réponse car vos mots retranscrits dans la presse sont éloignés du respect que vous avez toujours porté aux Maires.

(Applaudissements)

Monsieur POGGIALE.- Monsieur le Président, chers collègues, deux années se sont écoulées depuis la création de cette Métropole, deux années chaotiques, résultat d'une mise en œuvre à marche forcée.

Vous disiez d'ailleurs *trop vite, trop loin, trop fort*. Et aujourd'hui vous dites *plus vite, plus loin, plus fort*. Il y a de quoi surprendre, de quoi déboussoler plus d'un élu dans cette assemblée, surtout dans votre majorité tellement vous étiez le garant pour nous d'une vision intercommunale.

Que se passe-t-il, que tout se précipite ?

Ce n'est quand même pas la rencontre de quelques Députés avec le Président de la République dans une soirée qui nous vaut maintenant ce déferlement d'opportunisme politique, ou le constat d'échec d'une institution nouvelle censée faire mieux, aux ambitions affichées. Mais en réalité sans moyens et qui nous vaut peut-être cette fuite en avant.

La situation était prévisible pourtant.

Faire plus avec moins est impossible. Pire, on n'arrive plus à faire ce que nous faisons avant. (Je reprends les propos de mon collègue Gaby Charroux dans son intervention sur le budget.)

Nous ne sommes pas arrivés à appliquer la loi comme le transfert des compétences reporté, comme la voirie et d'autres, la dégradation des services publics.

Que dire du fonctionnement démocratique de l'institution, quand c'est la politique au pied du mur qui est en œuvre ?

Qu'en est-il de la considération des élus de cette assemblée face à une question aussi importante que la fusion du Département et de la Métropole ?

Ne pensez-vous pas que cela mérite un vrai débat, peut-être d'ailleurs, l'avez-vous envisagé, ou alors on prend le risque de reproduire les mêmes effets que nous connaissons aujourd'hui dans l'institution Métropole.

L'actualité nous impose d'apporter des réponses, de construire des projets au niveau des enjeux de ce territoire. Le fait métropolitain est une réalité incontestable.

Nous voulons de l'ambition, alors revenons à l'essentiel quitte à modifier la

loi, les transports indispensables à la mobilité et au développement économique, la recherche, la stratégie économique. C'est la base de notre responsabilité.

Pour le reste les élus des Conseils de Territoire, grâce à leurs proximités et leurs expertises sont les mieux placés, pour gérer les compétences qui ont fait leur histoire. À la Métropole le soin de donner la cohérence nécessaire à ce grand territoire et d'organiser la solidarité utile au développement de tous.

Alors je pense que nous aurons à ce moment-là, rempli une grande partie de notre mission.

Je veux dire ici il n'y a pas de sujet tabou, la question de la fusion n'est pas tabou. La Démocratie non plus n'est pas tabou. Nous défendons des principes celui de la démocratie d'abord.

Alors, si évolutions il doit y avoir, posons les questions : Pourquoi ? Pour qui ? Pour quel projet ? Pour quelle efficacité ? Avec quels moyens ? Des questions oui, mais des réponses nécessaires aussi.

Les réponses ne sont pas comme il est dit dans la Presse, *“dans le rapprochement avec le Département une collectivité saine financièrement, capable de supporter les futures garanties d'emprunt tout en tenant les Maires en respect”*. Je vous laisse apprécier.

La réunion de deux budgets, d'un côté un budget départemental crédible et de l'autre un budget métropolitain catastrophique. L'un et l'autre seraient perdants car au bout ce sont les citoyens de ce territoire et c'est ce territoire qui serait perdant.

Pendant ce temps, l'État, lui, continue à se désengager de plus en plus et augmente de plus en plus la pression financière sur nos collectivités. Je ne vois pas dans cette orientation, dans cette vision où se trouve la modernité, si ce n'est le renoncement. Comme je ne vois pas où se trouvent les rétrogrades parce qu'ils s'interrogent.

Ce que je vois ici, ce sont des élus, des hommes et des femmes attachés à leurs communes, à leurs territoires avec des perceptions certes différentes, réunis dans une assemblée qui mérite un débat ouvert et à qui il appartient de construire du commun en dehors des jeux politiques dont les laissés-pour-compte seraient nos populations de ces Territoires.

Là, sont peut-être notre responsabilité et les véritables enjeux métropolitains.

(Applaudissements)

Monsieur RAVIER. - Monsieur le Président, à l'occasion du Conseil municipal de notre bonne vieille ville de Marseille lundi dernier, je vous ai rappelé, Monsieur le Président Maire, le douloureux épisode de votre volonté de transférer à la Métropole ne serait-ce que le coût partiel de l'entretien des piscines marseillaises. Au nom de l'essence même qu'est cette Métropole, c'est-à-dire la solidarité entre les communes, vous pensiez obtenir de la part de ceux pour qui vous aviez tant obtenu, ceux pour qui vous vous étiez tant battu au Sénat – cela vient d'être rappelé par notre collègue M. Cristiani – si non cette reconnaissance du ventre, en tout cas cette volonté de ne pas oublier ce que vous aviez fait pour eux, eux qui s'étaient servis au passage, notamment

celles et ceux qui sont vent debout contre cette Métropole et qui s'étaient servis ou qui avaient obtenu de cette Métropole, le financement de piscines, le financement d'une Aréna...

Monsieur BRAMOULLÉ.- Avec notre pognon !

Monsieur RAVIER.- Vous pensiez obtenir la même chose, un peu de *pognon*, comme vous venez de le dire, pour les piscines marseillaises, mais vous avez essuyé un refus non seulement de la part de vos amis ; mais aussi bien sûr de celles et ceux qui sont socialistes avant tout, qui ont la nationalité socialiste – ils ne sont ni de Marseille, ni d'Aix, ni de Salon, ils sont socialistes d'abord – et qui, eux aussi, vous ont dit non.

Vous avez eu, comme seule réponse, et avec la méthode qui est la vôtre, c'est à-dire la méthode Gaudin qui ressemble étrangement à la méthode Coué, que la Métropole existe, que la Métropole fonctionne et que j'en serai malade ou enragé.

Or, Monsieur le Président, la Métropole ne fonctionne pas, tout simplement parce qu'en réalité, elle n'existe pas. Cela vient d'être rappelé par notre collègue, cette Métropole n'existe pas, non pas parce qu'il y aurait une rivalité entre les Marseillais et les Aixois, les Aixois, comme d'autres d'ailleurs, défendent leurs intérêts, défendent la bonne gestion de leur ville, comment les blâmer ? Ils ne souhaitent pas être les vaches à lait de la Ville de Marseille qui continue à être si mal gérée depuis 20 ans et qui est au bord de la faillite et qui comptait sur ces bonnes âmes financières pour essayer de la sortir de cette torpeur.

Eh bien, il n'y a pas de rivalités entre les Aixois et les Marseillais. Le problème de cette Métropole, c'est qu'elle a mis la charrue avant les bœufs et que les Maires ont été obligés de se fondre dans cette organisation sans qu'il y ait de projet qui pourtant était à la base de tout et notamment le projet de développement des transports, garantie d'une croissance économique qui devait soutenir l'emploi. Or, de tout cela, nous en sommes très loin. Il n'y a même pas un début de commencement d'ébauche de schéma des transports dans notre Métropole. Alors, ce mécanisme a conduit les Maires, qui se sont rendus compte eux aussi que déjà ils avaient été couillonnés, même s'ils ont obtenu un siège au sein de cette Métropole : à quoi bon avoir un siège si ce n'est pour observer sa mise à mort législative au sein de cette Métropole, mise à mort qui consiste à se voir retirer des prérogatives, des libertés communales auxquelles ils sont tous attachés et je les comprends.

Alors, le souci, Monsieur le Président, c'est que vous n'avez pas tiré les enseignements de cette erreur et que vous vous apprêtez, vous le revendiquez et l'assumez par voie de presse, à apporter votre soutien au Président Macron qui, par pure idéologie, voulant calquer le modèle français sur le modèle allemand des Länder, veut supprimer notre modèle institutionnel et local des Départements qui est un exemple qui fonctionne très bien – cela a encore été rappelé par notre collègue M. Cristiani – M. Macron qui, avant d'être Président, n'a jamais siégé que dans un seul Conseil, le Conseil d'administration d'une banque. Il ne sait absolument rien de ce qui se passe sur les territoires. Il a une vision idéologique. De lui, cela pourrait se comprendre, c'est un Président hors sol, avec des candidats et des Députés hors sol, et il souhaite se constituer désormais une clientèle électorale au niveau local.

Mais il est vrai que nous ne comprenons pas Monsieur le Président, pourquoi vous apportez votre soutien à un tel projet qui va encore une fois à l'encontre de ce que souhaitent les Maires et donc les habitants de notre territoire.

Le Département, cela a été dit, est une institution qui fonctionne et nous, Marseillais, devrions nous en réjouir davantage depuis l'élection de Sainte Martine ou la fée Martine...

(Exclamations)

Je le dis avec beaucoup d'affection... d'affection politique évidemment (la Saint Valentin, c'était hier).

Il ne se passe pas une demi-heure au Conseil municipal de Marseille, mes chers collègues, sans qu'un Adjoint du Maire se félicite ou félicite la fée Martine pour son aide apportée à Marseille. Et je tiens, moi aussi, aujourd'hui à la remercier de procéder à ce rééquilibrage que nous attendions depuis des années. Car l'ancien Président de l'institution départementale avait mis Marseille en quarantaine pour se consacrer à se constituer une clientèle électorale du côté de l'Etang de Berre et encore une fois, Marseille a pris un énorme retard en matière de financement, notamment de ses équipements publics (piscines, gymnases, voirie etc.). La Présidente du Conseil départemental nous apporte son aide désormais. Ce n'est que justice ! Justice fiscale !

Mais elle le fait, donc il est tout à fait normal de le souligner bien que le chemin soit encore long pour que Marseille retrouve le niveau financier qu'elle mérite et dont elle a besoin.

Bref, le Conseil départemental est une institution qui fonctionne, de mieux en mieux, c'est une institution qui respecte les Maires, qui respecte la démocratie, qui est en contact avec l'ensemble des Maires et maintenant même avec le Maire de Marseille.

Pourquoi vouloir faire disparaître une telle institution qui fonctionne si bien, si ce n'est par pure idéologie ? Aujourd'hui nous sommes dans une situation de blocage et j'appelle les Maires à ne plus se laisser couillonner.

Vous l'avez dit vous-même Monsieur Cristiani : tant de promesses, tant de déclarations publiques et par les hautes autorités politiques de notre pays qui n'ont pas été tenues et qui ne le seront pas demain. Vous ne pouvez compter que sur vous-mêmes. Vous avez affaire à des individus qui, la main sur le cœur vous promettent quelque chose et vous imposent exactement l'inverse, même le Président de la Métropole aujourd'hui agite le spectre du coup de force législatif.

Vous ne voulez pas, vous les Arlésiens, entrer dans la Métropole, eh bien nous allons changer la loi, nous allons vous forcer à y entrer !

C'est une Métropole de type soviétique que l'on est en train de nous imposer.

Alors si vous voulez vous en contenter, si vous estimez que le mandat qui est le vôtre, le plus beau, il faut bien le reconnaître, mérite qu'on le piétine à ce point-là et à travers lui, vos amis, j'allais dire que c'est votre droit, mais il va falloir l'assumer dans les mois et les années à venir.

La liste que vous vous apprêtez à proposer et à présenter pour 2021, c'est un plat de lentilles que vous essayez de sauver. Vous avez la possibilité de tout envoyer en cul parce que la situation est bloquée et nous n'avons aucune raison de subir ce coup de force. Je vous propose, Mesdames et Messieurs les Maires dans vos communes d'organiser un référendum pour savoir ce que vos administrés, les habitants de ce territoire, les Français, le peuple français qui est le seul souverain dans ce pays, il faut savoir ce qu'il pense, il faut savoir ce qu'il veut car dans ce pays, c'est lui qui décide !

(Applaudissements)

Monsieur CLOT.- Je n'ai pas la verve de M. Ravier pour expliquer une chose et son contraire dans la même phrase et puisqu'il pense que l'idéologie fait partie de ce que nous sommes, c'est ce qu'il a l'air de prétendre, je viens d'entendre beaucoup d'idéologie et assez peu de propositions.

On a vécu le débat parlementaire sur la création de la Métropole avec beaucoup de difficultés nous les Maires et moi, Parlementaire. J'ai voté contre ces deux lois tout simplement parce que je considérais qu'elles étaient trop rapides, trop lourdes et surtout qu'elles allaient bien trop dans le détail et notamment la proximité. Je crois que cette loi était mauvaise pour ces raisons-là, non pas qu'il ne fallait pas de Métropole, il y avait évidemment des coopérations à faire entre Aix, Marseille, l'Etang de Berre, on l'a toujours indiqué. Je crois que cette structuration-là était nécessaire. La question aujourd'hui du détail, et on le voit bien avec la bataille des Conseils de Territoire. Qui décide ou ne décide pas ? Qui reste dans le budget métropolitain ou pas ? Cela fait des débats sans fin pour savoir qui a payé l'Aréna et qui ne l'a pas payée par exemple. Je vois bien qu'on est dans des débats qui me semblent très compliqués. Pourquoi ? Parce que la Métropole a été fabriquée de manière confuse.

On a partagé sur les bancs de l'Assemblée cette analyse. On est allé certainement trop loin, non pas sur sa taille, ça je ne le sais pas, le volume des 92 communes me semblait bien, les communes du Nord du département avec leur caractère rural avaient vocation à rester dans un périmètre rural. Mais la réalité est qu'il fallait clarifier les compétences et en tout cas ne pas renvoyer toutes les compétences de proximité dans la Métropole. Je l'ai toujours dit. C'était notamment l'objet de mon amendement sur la voirie que j'avais déposé et qui a été soutenu par à peu près tout le monde et c'est pour cela que l'on a réussi à faire adopter cet amendement, sur cette même analyse.

Aujourd'hui, le débat que nous avons sur la fusion me rappelle ce que nous avons connu il y a trois ou quatre ans sur la création de la Métropole. Il y a ceux qui, par principe idéologique, comme M. Ravier, diront non parce qu'ils veulent favoriser quelques Maires avec je ne sais quelle arrière-pensée politicienne. Il y a ceux qui diront oui car ils y voient une aubaine en disant : *on va prendre l'argent du Conseil départemental et on en fera autre chose...*

Je ne crois pas que ce soit le débat. Excusez-moi Monsieur Ravier mais vous êtes Parlementaire, j'en suis franchement étonné parfois, car ce sont quand même eux qui font la loi et accessoirement, c'est le Parlement qui fera la loi et qui dira ce que nous subirons derrière parce qu'in fine, ce sont les Parlementaires qui décident. On peut regretter d'avoir une démocratie parlementaire, on peut rêver à d'autres régimes

Monsieur Ravier, mais la réalité est que l'on est dans un régime parlementaire qui représente les populations.

On peut rester sur une question de principe : pour ou contre la fusion du Département avec la Métropole. On aura un joli débat sémantique : *j'étais contre je vous le rappelle. Moi j'étais pour...*

La vraie question que l'on doit se poser est la suivante : est-on capable de faire une proposition alternative qui explique, qui renvoie et qui notamment pose la question que Georges Cristiani a posé au nom des Maires, et que je peux partager et que je partage depuis longtemps à savoir la question des compétences, à l'occasion de ce débat qui aura lieu ? On peut se l'interdire, on peut penser qu'il n'aura pas lieu, on peut penser qu'autre chose se passera, mais la réalité est qu'il aura lieu. Et comme il aura lieu, est-ce que l'on est en capacité, nous tous, de faire des propositions et de se mettre d'accord sur un certain nombre de principes qui seraient que les grandes compétences de proximité dont on parlait tout à l'heure la voirie (qui peut même parfois manquer dans les mairies de secteur, c'est un débat qui va être difficile à Marseille et sur lequel on peut avoir des désaccords, je le sais), je pense que c'est ce débat qu'il faut fixer. Quel est le niveau de proximité que l'on renvoie y compris dans les mairies de secteur à Marseille et qu'on laisse dans les municipalités de plein droit sur les questions de voirie, sur les questions d'équipements de proximité, sur les questions des moyens pour la culture ? Comment renvoie-t-on des coopérations plus locales, c'est-à-dire quels pays ? Par exemple ma commune a des intérêts communs avec le Val Durance. Il y a une bibliothèque à Meyrargues, une à Pertuis. On me presse de faire une bibliothèque médiathèque au Puy : comment se fait-il qu'une ville de 5 500 habitants n'en ait pas alors qu'il y en a une à Meyrargue ? Est-ce qu'on joue les éléments de confiance ? Est-ce raisonnable ? Est-ce qu'on a intérêt de faire des coopérations de ce niveau-là ? Ce ne sont pas des coopérations de niveau métropolitain mais un peu plus territorialisées. Cela peut être y compris sur le format des anciens cantons. Cela permettrait de faire vivre l'idée du rattachement de certains Territoires avec la Métropole.

Donc clarification, retour des compétences de proximité. Posons-nous la question du retour des compétences de proximité que l'on veut rendre aux communes. Posons-nous la question de ce que l'on laisse dans la Métropole, y compris si l'argent qui est au Département ne doit financer que les grands équipements. Je ne partage pas ce que vient de dire M. Ravier. Evidemment que l'on a voté un plan de transports sauf que derrière, on sait qu'on n'a pas l'argent pour le faire ! Il faudra bien mettre des moyens. On le voit aujourd'hui avec l'argent qui vient du Département et qui pourrait aussi servir à cela.

Quelles sont nos grandes priorités en matière de développement économique, en matière de déplacement, en matière de protection de l'environnement ? Cela fait déjà trois grands sujets pour la Métropole qu'elle aura à traiter, et renvoyons toutes les compétences de proximité au plus près des populations.

Si c'est cela le débat que nous devons avoir alors ayons-le, proposons-le, portons-le dans cet hémicycle et assumons-le de l'imposer au Gouvernement. Sinon, on nous dira il y a les pour, il y a les contre sur des postures politiciennes et on n'aura encore perdu le débat comme on l'a perdu la dernière fois.

Voilà en tout cas quelle sera notre position dans un élément à la fois constructif pour porter le débat de la proximité dont ont besoin les communes et de ce dont la Métropole a besoin pour son financement.

(Applaudissements)

Madame VASSAL.- Je crois qu'il faut qu'on tire les leçons de ce qui s'est passé auparavant. Je reprends les propos de M. Ciot. A l'époque, oui faire de la politique politicienne ne nous a jamais menés à rien, ni au Conseil départemental, ni à la Métropole, ni dans aucune des communes. Aujourd'hui, on se retrouve pris dans un piège où à mon avis, on ne peut compter que sur nous-mêmes, comme d'habitude. Quel que soit le Gouvernement de ce pays, nous avons toujours attendu. Nous avons toujours demandé parce que c'est notre rôle mais nous n'avons jamais rien obtenu ou très peu, en tout cas pas à la dimension d'un territoire comme le nôtre qui, je le rappelle, dans la Méditerranée joue un rôle fondamental, celui de l'entrée de l'Europe. Nous avons dans ce territoire, beaucoup d'avantages, nous les connaissons, nous avons aussi des inconvénients et nous avons aussi des charges qui font que notre population n'est pas une population riche et nous devons avoir des actions très fortes pour aider chacun où qu'il habite dans ce territoire.

Cette Métropole nous a été imposée. Nous étions contre, dans la majorité, sur ce fonctionnement. Nous voulions une Métropole de projet, pas une Métropole qui règle tout.

Je tiens à rendre hommage à l'ensemble de l'exécutif et en premier lieu à son Président qui n'avait pas besoin de cela pour sa carrière puisque le Président Gaudin a tout fait et tout réussi dans sa vie. Aujourd'hui, prendre cette Métropole et essayer de la mener sur des fonds baptismaux qui sont compliqués, c'est courageux de sa part car il n'était pas obligé de le faire.

Nous avons besoin de sérénité. Nous avons besoin de travailler. Je suis contre la fusion à la hussarde. Car une fusion, comme le dit M. Ciot, nous sera de toute façon imposée par les Parlementaires, mais pas comme la dernière fois. Car la Métropole, c'est un marché de dupes. La Métropole, quoi que l'on en dise, quoi que l'on en pense, par rapport à la proximité, par rapport aux grands projets, il n'y a rien qui marche. Mais pourquoi rien ne marche ? Parce que le Gouvernement de la République nous a dit, et vous-même Monsieur Ciot, avec d'autres personnes qui ont porté cela, d'autres qui sont absentes aujourd'hui, dont M. Mennucci : *faites des projets et vous aurez l'argent !*

Les projets, on les a faits, mais pour l'instant, il n'y a pas un kilomètre de métro, il n'y a pas un kilomètre de tramway, tout explose en vol. Et si le Conseil départemental n'était pas là, et c'est son devoir, pour être aux côtés des communes, aux côtés de la Métropole, rien ne sortirait pendant cette période de 6 ans.

(Applaudissements)

Alors, oui il faut travailler. Il faut arrêter la politique politicienne. Deux choses m'intéressent car ce Territoire, j'y crois. Tout d'abord, pouvoir le mettre en avant, le faire prospérer, faire en sorte que les générations futures, nos enfants, aient le choix de pouvoir vivre ici, créer leur foyer, comme nous l'avons fait tous dans cette salle.

La deuxième chose qui m'intéresse, ce sont les habitants. Est-ce que vous pensez que faire un référendum, demander l'avis à l'un ou à l'autre, changerait les choses ? Non !

Que veulent nos habitants ? Un territoire où ils peuvent bien vivre. Ils ne veulent pas payer trop d'impôt. Ils veulent avoir un bien vivre ensemble, une propreté, un développement économique. Ils veulent tout cela.

Nous, qui avons été élus démocratiquement par la population, en fonction de nos appartenances d'origine, nous devons leur apporter cela. Ce n'est pas un débat que nous devons mener sur la place publique. Nous devons trouver des solutions et ces solutions, je propose de travailler tous ensemble pour que nous ayons quelque chose qui nous permette au moins de dire que ce mandat, ce n'est pas un mandat pour rien.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Mes chers amis, en répondant aux questions d'un journaliste, je ne pensais pas qu'on allait entamer un débat aussi important bien qu'il va falloir y passer en quelque sorte... Chacun a le droit de dire ce qu'il pense notamment dans des perspectives d'avenir. On me parle déjà de 2021, par conséquent, je me suis exprimé sur ce que moi, je considérais être une chose importante.

Qui a dit qu'on allait supprimer le Département ? Personne ! On pourrait aussi dire qu'il s'agit de supprimer la Métropole. En réalité, d'après ce que je pensais, il s'agirait éventuellement de fusionner, pour simplifier l'organisation administrative territoriale et renforcer l'efficacité et les moyens de l'action territoriale dans une perspective. Alors oui, je pense que c'est logique et que c'est inéluctable mais tout cela va passer par des lois et c'est là-dessus qu'il faut mener notre bataille. Aujourd'hui, on ne va pas vers des rétrécissements de territoire, on va au contraire vers des élargissements, on veut voir grand. Par conséquent, il faut s'attendre à cela.

Je rappelle l'histoire telle qu'elle s'est produite. Lorsque M. Ayrault, Premier Ministre me fait venir à Matignon, il me dit : *Le Gouvernement socialiste va faire une Métropole Aix-Marseille-Provence. Il y aura 130 élus, et vous n'aurez pas à vous plaindre, il y en aura 78 pour Marseille.* Je lui réponds : *C'est indéfendable et moi-même, je ne peux pas défendre une situation de cette nature. Montrez-moi votre liste des 130 élus prévisionnelle.* Il me la montre et je constate qu'il y a 70 Maires des Bouches-du-Rhône qui ne figurent pas dans le périmètre des 92 communes qu'il voulait inclure. Je lui dis qu'il faut ajouter les 70 Maires et pour compenser leur entrée, donner des sièges en plus aux villes de plus de 30 000 habitants. Cela a été la première attaque. Il a fallu passer au Tribunal Administratif, au Conseil d'Etat et finalement au Conseil Constitutionnel qui a approuvé cela.

Si donc 92 Maires siègent ici, on le doit, cher Président Cristiani, mais vous le savez, à mes amendements portés au Sénat où j'ai eu une forte majorité et ensuite à l'Assemblée Nationale où, Gaby Charroux nous l'a rappelé une fois, il n'y avait, avec Dominique Tian qu'une trentaine de Députés qui finalement ont voté à deux voix près à main levée, les amendements que j'avais fait passer au Sénat.

Cela ne s'est pas arrêté là. M. Ayrault, quelques temps après, n'est plus Premier Ministre. Arrive M. Valls. Celui-ci me demande (on ne peut pas dire convoquer)

d'aller à Matignon. Je vais donc à Matignon. Il me demande : *Comment peut-on apaiser la ire et tout ce qui est dit contre la Métropole et l'hostilité des élus ?* Je réponds : *Tout d'abord, en faisant en sorte que la Métropole Aix-Marseille-Provence soit dérogatoire par rapport aux autres Métropoles.*

- *Comment pouvons-nous le faire ?* me demande-t-il.
- *Les Maires tiennent à une chose : à leur droit sur l'urbanisme. Ils veulent être maîtres de leur droit sur l'urbanisme.*

C'est ainsi qu'on a fait le PLUi de telle manière qu'un Maire ne peut pas être arrêté dans son désir de modifier l'urbanisme de sa ville. Pour cela, il faudrait que le Conseil de Territoire ne soit pas d'accord et qu'ensuite l'assemblée vote à la majorité des deux tiers contre la proposition du Maire. Par conséquent, nous obtenons une dérogation sur ce que l'on appelle le PLUi.

Ensuite, on va en obtenir d'autres tendant à améliorer les choses pour les casinos, pour les villes qui ont des plages et même le maintien dans certains privilèges des Vice-présidents des anciens EPCI. Voilà le travail que j'ai pu mener à cette époque-là.

En tout cas, les 92 Maires, si vous êtes là, c'est parce que j'ai fait en sorte et j'ai obtenu que l'on puisse y être. Evidemment, cela peut ne pas plaire là-bas, sur l'extrême droite. Vous entendez les excès ! N'en parlons même plus ! Dans la situation politique dans laquelle ils sont, ils feraient mieux d'être un peu plus modérés.

(Exclamations)

Ne vous inquiétez pas les Républicains gagnent les élections législatives, cela ne vous est pas encore arrivé, donc de ce côté-là, fermons la parenthèse.

(Applaudissements)

A partir de ce moment-là, on a mis en marche...

(Exclamations, rires)

... on a mis en route si vous préférez, le 17 mars 2016 la Métropole. C'est difficile, c'est compliqué. Je reçois les critiques très facilement. J'essaie d'y répondre et d'améliorer les choses. De temps à autre, il nous arrive même d'anticiper. Les 1607 heures que les fonctionnaires doivent faire, nous les avons déjà votées au mois de décembre. Vous verrez comme c'est difficile dans les autres villes pour arriver à faire travailler tout le personnel. Vous verrez la difficulté ! J'ai même quelques listes de villes où cela ne se fera pas.

Mes chers amis, ici, l'avantage, c'est que la Présidente du Conseil départemental et sa majorité nous aident dans le département. Elle n'aide pas que Marseille même si je suis de ceux qui le répètent inlassablement, elle aide en même temps toutes les autres communes.

Le problème qui nous est posé aujourd'hui est que dans le département, 29 communes ne veulent pas venir. Ces 29 communes prennent quand même l'argent du Département très largement. On pourrait, puisqu'elles ont 180 000 habitants, faire une Préfecture à Arles. Mais ça n'est pas dans l'esprit, ça n'est pas dans la conception des

choses aujourd'hui. On va vers des espaces géographiques plus larges et pas vers un rétrécissement. Par conséquent, les 29 communes ne seront pas érigées en Préfecture. A partir de ce moment-là, il faut que nous trouvions, et c'est le rôle de la Présidente du Département et elle s'y emploie, comment les choses peuvent se faire.

Le Président de la République dit qu'il souhaiterait qu'à cinq endroits : Nice, Nantes, Strasbourg, Marseille (et j'oublie le dernier) on puisse faire une fusion entre le Département et la Métropole. On verra. Il ne parle que de 2021, mais la question nous est posée et nous sommes nous, élus responsables, élus de proximité – et si j'étais si mauvais que cela Monsieur Ravier, on ne m'aurait pas reconduit quatre fois à la tête de la Ville de Marseille...

Que cela vous plaise ou non, pour l'instant c'est encore moi qui suis là !

Je dis à mes amis Maires : faisons attention. Puisqu'on invoque tant la démocratie, elle s'est exprimée il y a quelques mois. Il y a un Président de la République élu, il y a une majorité confortable pour lui à l'Assemblée Nationale. Il n'a pas de majorité au Sénat donc il faudra discuter aussi avec le Sénat.

Le Président de la République dit qu'il verrait bien dans 5 endroits une fusion. Il est de notre devoir – en particulier à la Présidente du Département et je l'aiderai pour ça – de regarder ce que l'on peut faire au cas où nous serions mis dans l'obligation de le faire par un vote de l'Assemblée Nationale. Or, même le Député de Chateaufort disait hier ou avant-hier dans le journal que l'on se battra mais que forcément à un moment donné, il y aura la valeur du vote de l'Assemblée Nationale. C'est ce sur quoi je voudrais attirer votre attention.

L'Assemblée Nationale a élu 400 Députés qui sont soit *En Marche*, cette fois-ci c'est le bon terme, soit *Modem*, c'est-à-dire associés avec les autres. Que veulent-ils ? Ils veulent vos places mes chers collègues ! Ils veulent entrer ici parce qu'ils n'y sont pas. Ils ne sont pas dans les mairies, ils ne sont pas au Conseil départemental, ils ne sont pas dans la Métropole telle qu'elle est, même si elle n'est pas exemplaire. Il faut s'attendre à ce qu'ils fassent une loi dans laquelle bien entendu, ils vont essayer, par le suffrage universel, de pénétrer dans les assemblées. Là effectivement, je crois que nous devons regarder, éventuellement même anticiper ce que nous voudrions. Nous sommes attachés à la proximité. On veut des élus qui soient proches du peuple. On veut des élus responsables. Alors rassemblons-nous et regardons avec la Présidente du Conseil départemental ce qui serait pour nous une loi intéressante qui à la fois associe les Maires, les élus et le suffrage universel.

Il y aura le suffrage universel. Sous quelle forme ? Je n'en sais rien, personne n'en sait rien, même pas le Gouvernement, sauf qu'ils ont quelques personnes dans l'oligarchie de leurs Ministères qui réfléchissent à cela. Ne croyez pas qu'ils ne s'occupent que de ce que l'on voit dans le journal : le bac, ceci ou cela. Il y a quelques spécialistes qui sont en train de regarder la carte ! D'ailleurs vous le saurez, ou en tout cas le Président de l'Union des Maires et quelques Parlementaires, car M. le Préfet consulte, M. le Préfet demande. *Comment voyez-vous les choses ? Comment pourrait-on les voir ?* M. le Préfet est aux ordres d'un Gouvernement et le Gouvernement dira : *Voilà ! C'est ainsi.*

Si on fait l'expérimentation qui doit se réaliser dans cinq endroits, on va nous proposer quelque chose. C'est là qu'il faudra faire attention. Permettez-moi de dire, même si cela contrarie, que vous n'aurez pas toujours Gaudin qui, lui, a fait en sorte que tous les Maires soient là.

C'est la volonté de la Présidente du Conseil départemental, nous ferons ensemble. C'est elle qui a l'avenir, ce n'est plus moi, si c'est cela aussi que l'on veut me faire dire ! Cependant moi, j'ai fait en sorte que les Maires y soient et que vous soyez parties prenantes. Ici, vous n'avez pas eu à vous plaindre puisque sur les attributions de compensation, c'est un engagement que j'avais pris dans la commune d'Alleins, on est à 53% d'aide aux communes alors que dans d'autres Métropoles, c'est 25%.

Evidemment, on nous a imposé la Métropole. On a tenté de l'améliorer, on n'a pas réussi tout ce que l'on voulait mais pour l'instant, cette Métropole fonctionne, tandis qu'à Paris, d'où l'on nous donne des leçons, le Grand Paris n'arrive pas à se mettre en place. Les Départements sont totalement opposés. Ici il y a au moins l'avantage que la Métropole souhaite, avec la Présidente du Conseil départemental et avec le Conseil départemental, arriver à présenter quelque chose en commun.

Je dis à M. Cristiani que je ne suis pas hostile à sa proposition. Si c'est le suffrage universel qui arrive, Monsieur Cristiani, vous savez bien que les forces politiques reprendront leurs droits. Ça ne sera pas aussi simple que ce que ça ne l'a été, même dans la période contestée de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

La main tendue de la Présidente existe et tous les Maires en bénéficient et les 29 Maires qui, pour l'instant, ne veulent pas venir, savent eux aussi, puisque deux d'entre eux, le Député de Chateaufort ou Mme le Député d'Arles qui est du bord du Gouvernement aujourd'hui, qu'il y aura un vote du Parlement. Alors que fera le Sénat ? Il répondra ce que nous lui dirons. On tentera d'améliorer, on tentera de faciliter.

On n'a pas dit la vérité à Mireille Jouve il y a un mois lorsqu'elle a questionné le Ministre de l'Intérieur. Il lui a dit : *Le fléchage continuera*. Vous savez bien que le fléchage n'est plus d'actualité aujourd'hui dans les projets du Gouvernement. C'est là que nous devons être unis, rassemblés, soudés. Tout cela est à long terme.

Dites-vous bien aussi que l'on va vers de grandes entités et que l'on ne va pas vers un rétrécissement. Voilà ce que j'ai essayé de dire parce que je pense que cela va dans ce sens-là. A nous de nous battre avec la Présidente. C'est elle qui prendra la tête de cela. C'est elle qui le fera depuis le Conseil départemental et moi, je l'aiderai à faire tout cela car je crois que c'est de notre intérêt. Proximité, mais respect de la démocratie.

Comment peut-on faire ? Comment peuvent-ils faire même eux en haut là-bas ? En éructant ? Mais en éructant sur quoi ? Lorsque l'Assemblée Nationale vote, elle a voté ! La seule chose que l'on peut obtenir, c'est de voir si avec le Sénat nous pouvons arriver à contrer quelque chose. Il faut s'attendre à plusieurs autres choses, chers amis. Que fait le Gouvernement actuel ? Premièrement, le Président actuel a dit qu'il y aurait au moins 100 Députés de moins. M. Bayrou qui lui n'a pas été servi, ni aux Présidentielles et guère plus au Gouvernement, met le couteau dans le dos du Président de la République en lui disant : *la proportionnelle ! 100 Députés de moins ! 100 Députés à la proportionnelle ; cela signifie qu'il faut redécouper*. Je crois avoir

entendu, mais d'autres l'ont entendu mieux que moi, que pour Marseille, on coupera la ville en quatre ; il y aura quatre Députés au lieu de sept aujourd'hui.

Voilà encore un danger ! Je ne me suis pas exprimé aussi clairement là-dessus mais puisque vous m'y incitez, je le fais. Voilà un danger ! Marseille, deuxième ville de France, quatre Députés... cela veut dire qu'ailleurs, dans le reste du département, ce sera la même chose. Voilà ce qui devrait aussi inquiéter nos responsables politiques au plus haut niveau et nous-mêmes. Voilà ce qui, en réalité, va à un moment donné se passer. Soit on ferme les yeux et on dit que l'on ne s'en occupe plus, que cela ne nous concerne pas, soit on se mouille un peu et on essaie de voir comment on pourra arriver à une situation où la démocratie sera respectée et la proximité aussi pour sauver le maximum de Maires afin qu'ils soient toujours dans les Métropoles que l'on fera encore demain.

(Applaudissements)

ECONOMIE, NOUVELLES TECHNOLOGIES, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

33. **ECO 001-15/02/18 CM - Approbation de la revalorisation et de l'affectation de l'opération d'investissement "contrat Plan Etat Région 2015-2020 - Volet enseignement Supérieur Recherche"**

Monsieur COLLARD.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

34. **ECO 002-15/02/18 CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Accompagnement des projets d'investissement Enseignement Supérieur et Recherche"**

Monsieur COLLARD.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

35. **ECO 003-15/02/18 CM - Modification de la composition du Conseil Scientifique et Industriel (CSI) du Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée - Modification de la délibération n°ECO 011-1375/16/CM du 15 décembre 2016**

Monsieur COLLARD.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**36. ECO 004-15/02/18 CM - Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée
- Extension des locaux affectés à la pépinière CleanTech**

Monsieur COLLARD.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Mme Vassal ne prend pas part au vote.

**37. ECO 005-15/02/18 CM - Approbation du bilan de la 2ème tranche d'une
Opération Urbaine FISAC sur le Territoire du Pays Salonais**

Monsieur GAZAY.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

38. ECO 006-15/02/18 CM - Adhésion à la fédération des Boutiques à l'essai

Monsieur GAZAY.- Monsieur le Président, Madame la Première Vice-Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers métropolitains, chers collègues et chers amis, nous présentons dans ces séances du Bureau et du Conseil Métropolitains de février 2018, quatre délibérations sur le commerce de proximité qui viennent compléter la précédente délibération d'octobre 2017 portant sur une convention sur le commerce entre la Métropole et la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence.

Si ces conventions peuvent paraître anodines en feuilletant rapidement le recueil des rapports métropolitains, elles n'en sont pas moins cruciales pour nos cœurs de ville. Que ce soit les conventions avec la Chambre de Commerce ou la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ou les délibérations sur les boutiques à l'essai que nous allons voter ici dans quelques secondes ou encore l'action du FISAC sur le Territoire Salonais, tous ces rapports renvoient au schéma directeur d'urbanisme commercial. C'est un sujet très important Monsieur le Président que la Métropole est en train d'élaborer et ce fameux SDUC, le schéma directeur d'urbanisme commercial fixera pour la fin de l'année 2019 les orientations d'Aix-Marseille-Provence sur le développement commercial pour les prochaines décennies. Il sera à la fois structurant pour l'architecture et la qualité de vie de nos villes de demain et il devra présenter un équilibre entre les centres commerciaux modernisés et les cœurs de ville, les cœurs de communes dynamiques.

Depuis le début de votre présidence, Monsieur le Président, vous avez lancé des ateliers dans le cadre des Conférences des Maires et notamment un atelier sur le commerce de proximité. Nous avons en cela précédé un certain nombre de grands élus de France qui voulaient faire de l'année 2018, une année du commerce de proximité.

Je suis, mes chers collègues de ceux qui pensent, mais je sais que je ne suis pas le seul ici bien évidemment, que l'attractivité, la proximité, peuvent aller de pair.

Aujourd'hui, il faut affirmer que le rayonnement de notre Métropole passera aussi par le développement de nos cœurs de ville, véritable promotion de notre territoire.

Un certain nombre d'études montre clairement que le rythme de croissance des mètres carrés commerciaux sur notre Métropole risque de dépasser la croissance de la demande. C'est pourquoi nous avons privilégié une approche qualitative de notre développement commercial. Il s'agit donc ici dans les votes auxquels nous allons procéder, de rappeler que la Métropole est ici pour animer dans une équipe rassemblant tous les acteurs du monde économique, permettant également de travailler sur des ateliers au niveau de l'artisanat, de recenser toutes les bonnes pratiques pour mieux informer artisans et commerçants, notamment dans les zones où des locaux sont disponibles. De même, nous allons répertorier les locaux aujourd'hui disponibles dans les cœurs de ville, et ce, afin de les aménager et les promouvoir auprès de porteurs de nouveaux concepts commerciaux.

L'idée de ce rapport n°38 est de prendre en compte ces nouveaux concepts afin qu'ils soient exposés dans les locaux vacants durant un temps limité de six mois, renouvelable une fois, et ce, afin de tester le potentiel commercial des produits proposés. Cela permettra de lancer de nouveaux commerces et, dans le même temps, de redynamiser les vitrines des centres villes par des approches novatrices et des produits innovants. Ces concepts sont très peu usités et utilisés ici en Provence, je ne sais pas pourquoi Monsieur le Président, mais ils existent partout dans le monde. Ces boutiques à l'essai ont fait leurs preuves. Et c'est bien par la différenciation que les cœurs de ville pourront continuer leur développement en parallèle des centres commerciaux.

Nous entendons donc, mes chers collègues, ici mettre en place à la fois une Métropole attractive, mais aussi une Métropole ouverte aux Métropolitains, c'est-à-dire et cela a été évoqué dans les débats précédents, une Métropole de proximité.

Merci de votre écoute.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Monsieur Gazay. Je mets aux voix le rapport n°38. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

TRANSPORTS, DÉPLACEMENTS ET ACCESSIBILITÉ

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Serrus, les rapports n°39 à 44 concernent la Commission Transports, Déplacements et Accessibilité.

Monsieur SERRUS.- Merci Monsieur le Président. Je vais faire deux petites mises au point et donner une information avant de revenir sur les six rapports présentés aujourd'hui.

Je suis Maire de la Roque d'Anthéron, j'ai un mandat jusqu'en 2020 et je voudrais dire à M. Cristiani que lorsqu'il dit « nous les Maires », il faut qu'il précise à

quel titre il s'adresse. Est-ce en tant que Président de l'Union des Maires qui ne s'est pas réunie d'ailleurs depuis l'entrée en Métropole, ou comme fondateur de *Force du 13* ou fondateur des *Maires de Provence* ? Je n'ai pas voulu intervenir tout à l'heure, mais je considère que chacun doit préciser à quel titre il intervient.

Deuxième mise au point, et là j'interviens en tant que Vice-président délégué aux transports : nous travaillons. Je trouve que c'est très désagréable d'entendre à plusieurs reprises que un, on ne fiche rien, deux, on n'obtient rien, trois, ça n'avance pas.

Je voudrais qu'une bonne fois pour toutes, on respecte celles et ceux qui dans une institution naissante mettent beaucoup d'énergie pour que cette Métropole démarre au service des Métropolitains.

En matière de transport, Monsieur Ravier, je n'ai pas à rougir du travail que je fais et, tous les jours, avec les services, avec la population, avec tous les partenaires, nous poussons des projets qui avancent. Le Pass métropolitain, Monsieur Ravier, ça existe ! Nous lançons tous les jours des nouveaux projets d'infrastructure, nous le faisons avec l'aide du Département, l'aide de la Région, avec nos propres moyens. Alors s'il vous plaît, on peut faire de la politique, tout à l'heure il y a eu un débat très intéressant mais que la politique ne nous amène pas à nous égarer de l'essentiel. Nous avons des mandats et en particulier ici, je l'ai déjà dit, dans cet hémicycle, nous représentons la Métropole. La Métropole a des projets. Elle obtient des résultats.

Je dois une information à l'assemblée métropolitaine. La commission Duron, qui est en fait le Conseil d'orientation des infrastructures, a donné ses conclusions. Ce ne sont pas encore des décisions, ces dernières se prendront au niveau gouvernemental. Elle a eu à travailler sur plus de 120 milliards d'euros de projets qui avaient été engagés, promis ou envisagés au cours des dernières années. Nous avons, en ce qui concerne la Métropole, deux projets : un concernant la liaison entre Fos-sur-Mer et Salon, une liaison routière et un deuxième qui était le lancement de la Ligne Nouvelle Provence Alpes Côte d'Azur avec en particulier, le sujet essentiel de la diamétralisation par une gare souterraine de la gare Saint Charles considérée à la fois comme le départ de la Ligne Nouvelle Provence Alpes Côte d'Azur, mais également comme un nœud ferroviaire majeur sur le plan national.

Nous avons fait le travail. Nous avons d'abord rencontré la commission Duron avec l'ensemble des institutions territoriales à Nice au début du mois de janvier. Ensuite, avec Jean-Claude Gaudin, avec Frédéric Vigouroux, nous avons rencontré le Président Duron à Paris. Nous sommes allés plaider.

Le résultat des conclusions de la commission Duron, de ce Conseil d'orientation des infrastructures est plutôt positif pour la Métropole. Je vous rappelle que la commission, pour celles et ceux qui ont lu le rapport, ce sont trois scénarii, un à 48 milliards d'euros qui est en gros la trajectoire actuelle fixée par le Ministre des Finances, un à 60 milliards d'euros et un à 80 milliards d'euros.

Je vous ai parlé tout à l'heure de 120 à 150 milliards d'euros. Cela veut dire qu'aujourd'hui, il y a des projets qui sont soit abandonnés, soit repoussés après 2038 puisque c'est l'échelon analysé par la commission Duron.

En ce qui concerne nos deux projets, ils sont tous les deux inscrits comme des priorités. En ce qui concerne la liaison Fos / Salon, cela ne se fera pas par une autoroute. Ce que préconise la commission, c'est une voie rapide 2 fois 2 voies qui est moins chère, 220 millions au lieu des 500 millions qui étaient proposés. Cela a un certain nombre d'avantages, en particulier, ce ne sera pas payant. C'est bien de dire que cela coûte 500 millions mais si ce sont les usagers qui paient ensuite, on n'aura pas résolu tous les sujets.

Dans les trois scénarii, cette liaison entre Fos sur Mer est réalisée dans des termes plutôt proches : 2023-2027 et 2028-2032.

En ce qui concerne la gare Saint Charles, sa diamétralisation et la gare souterraine, dans les scénarii 1 et 2, l'échéance est 2028-2032. Dans le scénario 3, c'est 2023-2027.

Je vous devais ces informations. Elles sont claires, elles sont précises. On continue à se battre, avec le Président, avec Frédéric Vigouroux, avec l'ensemble des élus de la Métropole qui travaillent d'arrache-pied sur ces sujets pour que les préconisations de la commission Duron se traduisent par des décisions gouvernementales et évidemment des engagements budgétaires.

En ce qui concerne les six rapports, Monsieur le Président, ils n'ont connu ni objection, ni opposition en Commission. Je voudrais encore une fois, pour souligner que nous travaillons, indiquer qu'un des rapports est assez emblématique, c'est celui de la sécurisation de la gare routière de Salon de Provence. Aujourd'hui, 18 quais sont organisés comme on le peut sur la place des Trophées. Il y a 1500 élèves le matin et 1500 élèves le soir. Cela pose beaucoup de problèmes. Il faut sécuriser, il faut de l'organisation et ce n'est pas toujours simple.

Pour la rentrée de septembre, le rapport n°41 précise que nous nous engageons à réaliser un véritable pôle d'échange qui sera totalement sécurisé avec 11 quais, des parcours piétons sécurisés qui permettront aux élèves de prendre le car dans de bonnes conditions et avec, sur les rues proches de la place des Trophées, des aménagements, un pour deux autocars et un pour trois autocars. Il y en a pour 650 000 euros. La Métropole, avec l'ensemble des équipes, en particulier les équipes du Conseil de Territoire et de la Ville de Salon, travaille pour qu'à la rentrée, ce pôle d'échange soit mieux sécurisé.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Monsieur RAIMONDI.- J'interviendrai rapidement et simplement pour vous donner mon avis sur le rapport Duron puisque cela a été évoqué. Il faut faire très attention. Ce n'est pas aussi simple que ce que cela a été présenté. Le passage de l'autoroute en 2 fois 2 voies n'est pas un vrai problème, par contre il y a d'autres petites phrases qui sont plus problématiques. On parle de trois tronçons, cela veut dire que l'on abandonne définitivement le tronçon que l'on appelle le barreau des étangs qui serait une liaison qui nous amène directement sur la déviation Martigues / Port de Bouc en arrivant d'Istres et qui permet de faire une vraie déviation. Cela, semble-t-il, n'est plus dans le rapport.

Il est noté aussi que les intersections se feraient sans dénivellation, c'est à-dire au travers de giratoires, ce qui est un gros problème. Aujourd'hui, tous les problèmes que l'on rencontre sont sur les giratoires. Vous avez une queue entre Fos et Istres tous les soirs à partir de 17 heures et cela ne va pas s'arranger non plus.

Et puis, une autre petite phrase dit : « sur Fos nous améliorerons l'existant ». Ça, ce n'est pas possible. En quelques mots et dans un tout petit paragraphe, il y a quand même des choses pour lesquelles il faut continuer à se battre.

Pour information, vendredi dernier : un mort, voiture / camion, lundi dernier : un mort, voiture / camion. Et on n'est pas en 2027.

Si on prend les enquêtes publiques en cours, deuxième tranche de IDEC, ce sont 100 poids lourds de plus et le Grand Port va lancer, assez rapidement maintenant, la Feuillane Nord avec encore de la logistique.

On soutient tout cela, mais on ne pourra pas le soutenir bien longtemps si on ne va pas plus loin. Il faut remettre bien évidemment les choses en perspective, cette liaison Fos / Salon, c'est l'accès du Grand Port Maritime de Marseille sur les bassins Ouest, c'est donc plus qu'une priorité.

Monsieur MANCEL.- Monsieur le Président, chers collègues, je voudrais répondre à Jean-Pierre Serrus, non pas sur le volet transports et là personne ne met en cause son travail et ce n'est pas du tout mon intention ; je voulais juste revenir sur ce qu'il a dit sur la défense des communes. Il me paraît tout à fait logique et normal qu'un Président de l'Union des Maires fasse cette démarche de défendre les communes.

En tant que Président d'un groupe qui est là pour ça, et toi aussi tu es dans un groupe qui défend les communes, je ne peux pas ne pas réagir à ce qui s'est dit. Je soutiens entièrement et je ne suis pas le seul, cette démarche qui a été lancée.

Peut-être que ta position personnelle qui est d'avoir rejoint la majorité présidentielle t'oblige à dire cela, mais crois bien, mon cher Jean-Pierre, que nous sommes là, et tu le sais toi aussi, pour défendre nos intérêts communaux. Merci.

(Applaudissements)

Monsieur GIBERTI.- Je pense que ce qu'a dit notre collègue est simplement honteux. Excusez-moi, c'est honteux Monsieur. Vous n'avez pas le droit de dire ce que vous avez dit sur Jean-Pierre Serrus.

(Exclamations, brouhaha)

Monsieur LE PRESIDENT.- Depuis ce matin, chacun s'exprime librement et cela m'est même arrivé à moi, depuis 48 heures, de m'exprimer, d'ordinaire je suis beaucoup plus prudent peut-être dans mes expressions.

Nous sommes ensemble dans cette Métropole et nous sommes de bords politiques différents et chacun a le droit de défendre les idées ou d'appartenir à la formation politique qu'il veut. Ne commençons pas à nous mettre en difficulté là-dessus.

M. Mari a demandé la parole.

Monsieur MARI.- Merci Monsieur le Président, après nos débats institutionnels dignes de l'Assemblée Nationale, permettez-moi d'aborder des sujets purement métropolitains.

Monsieur le Président, nous nous sommes tous félicités lors de notre dernière séance plénière de la mise en place du Pass métropolitain dont notre collègue Jean-Pierre Serrus vient de faire état.

Malheureusement, plusieurs centaines d'usagers des TER de notre Métropole n'ont pas pu adhérer à ce Pass métropolitain parce que des centaines de TER ont été supprimés du jour au lendemain sur les lignes desservant les quartiers Nord de Marseille et les gares de Sainte Marthe, Saint Joseph et Picon/Busserine.

Bien sûr notre Métropole n'est en rien responsable de la suppression de ces TER et je remercie M. Serrus, qui en Commission Transports a apporté un éclairage sur ce sujet en nous expliquant que lors d'un comité de pilotage en Préfecture, tous les acteurs et tous les décideurs ont pris la moins pire des solutions en considérant qu'il valait mieux supprimer les TER que fermer la ligne pendant deux ans. Dont acte.

En revanche, on peut pointer la manière un peu cavalière de la suppression de ces TER car du jour au lendemain, le 10 décembre 2017, on a supprimé les trains.

Par ailleurs, les travaux devraient démarrer début juillet 2018 alors pourquoi avoir supprimé les TER en décembre alors que les travaux débutent en juillet ?

Des centaines de salariés, de lycéens, d'étudiants se sont retrouvés sur le carreau du jour au lendemain et obligés de reprendre leur voiture. J'ai noté également que les usagers de Pertuis avaient été perturbés également par la suppression de ces TER même si un système de bus de substitution a été mis en œuvre. Il ne m'appartient pas de dire si cela marche ou pas, je ne suis pas qualifié pour le savoir.

On peut également regretter sur ces travaux de modernisation de la ligne Aix Marseille, le manque d'ambition de la Région. Notre nouveau Président de Région qui est en train de surfer sur le thème de l'environnement avec des slogans tels qu'« une COP d'avance » aurait pu être un peu plus visionnaire avec un choix politique d'électrification total de la voie comme le proposait nos collègues aixois. Je crois d'ailleurs qu'ils ont introduit un recours en ce sens sur le projet initial.

Monsieur le Président, les usagers des gares des quartiers Nord vont être perturbés pendant quatre ans et au bout de quatre ans, ils vont retrouver un TER toutes les 30 minutes au lieu d'un TER toutes les 40 minutes. Quatre ans de nuisance pour 10 minutes de gain.

Je pense et les milliers de pétitionnaires qui ont signé en ligne sur les réseaux sociaux sont de mon avis, que ce gain de 10 minutes en quatre ans, n'est pas à la hauteur de nos enjeux.

Maintenant que l'on a fait ce constat, on peut en arriver aux propositions.

Entre Saint Antoine et Saint Charles, les voies sont entièrement doublées. Il est prévu dans ce projet d'avoir 4 TER par heure mais ils ne s'arrêteront pas à toutes les gares. On a pourtant la possibilité de mettre en place une esquisse de RER marseillais en attendant le RER métropolitain.

Vous connaissez en plus le lien qu'il y a entre le taux de chômage et l'offre des transports ; aussi, Monsieur le Président, je vous demande, au nom des milliers de pétitionnaires et des usagers de ces TER, d'user de tout votre poids politique auprès du Président de Région, M. Muselier, votre ami de 30 ans, pour qu'il mette des moyens en œuvre auprès de la SNCF afin que lorsque les travaux seront finis, on puisse arriver à 4 TER par heure qui desservent les gares des quartiers Nord et d'autres gares du trajet. Sur cette ligne, les usagers ne demandent pas de gagner 4 ou 5 minutes sur le trajet, ils demandent simplement d'avoir une offre fiable.

Monsieur LE PRESIDENT. - De toute manière Monsieur Mari, sur le Pass transport, 2800 personnes se sont inscrites en l'espace de 15 jours. Pour ce qui est de votre demande, je pourrai l'appuyer dès demain puisque je vais au Conseil régional signer un CRET avec le Président du Conseil régional. J'aurai l'occasion de le lui dire.

A mon époque, lorsque dans des temps très anciens, j'ai présidé la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, on avait fait 72 lignes de train TER. On n'en avait pas fait plus parce qu'il n'y avait pas assez de rails, mais on avait quand même conservé le train des Pignes entre Nice et Dignes et le train de la Côte Bleue qui intéressait les Maires de la Côte Bleue. Tout ça, je le dirai volontiers demain au Président de la Région, Monsieur Mari.

Mais maintenant puisque vous avez quelques accointances avec le Gouvernement en place, vous aussi, essayez donc d'appuyer directement nos revendications et ne vous occupez pas que de couper en quatre Marseille.

(Rires)

Dans l'église, on dit : *Seigneur, prends pitié !*

39. TRA 001-15/02/18 CM - Approbation d'une convention relative à la perception et au reversement des recettes liées au pass métropolitain avec la Régie des Transports Métropolitains

Monsieur SERRUS. - Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT. - Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

40. TRA 002-15/02/18 CM - Approbation d'une convention avec la société "Autobus de l'Etang" et la ville de Rognac

Monsieur SERRUS. - Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT. - Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

41. TRA 003-15/02/18 CM - Approbation du programme, de la revalorisation et de l'affectation d'une opération d'aménagement de la Gare routière scolaire de Salon de Provence dans le cadre du Budget annexe Transport de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

42. TRA 004-15/02/18 CM - Approbation d'une convention pour l'organisation des services spéciaux de transports scolaires pour les primaires et maternelles de la commune de La Bouilladisse

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

43. TRA 005-15/02/18 CM - Approbation d'une convention pour l'organisation des services spéciaux de transports scolaires pour les primaires et maternelles de la commune de Peypin

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

44. TRA 006-15/02/18 CM - Approbation de la revalorisation de l'opération d'investissement système SAEIV des lignes de l'Agglo et de son affectation

Monsieur SERRUS.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

45. URB 001-15/02/18 CM - Délibération Cadre - Répartition des compétences relatives à la modification des documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme et Plan d'Occupation des Sols) entre le Conseil de Métropole, les Conseils de Territoire et leurs Présidents respectifs

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

46. URB 002-15/02/18 CM - Délibération Cadre - Répartition des compétences relatives à la modification simplifiée des documents d'urbanisme (Plan d'Occupation des Sols et Plan Local d'Urbanisme) entre le Conseil de la Métropole, les Conseils de Territoire et leurs Présidents respectifs

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

47. URB 003-15/02/18 CM - Délibération Cadre - Répartition des compétences relatives à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme (Plan d'Occupation des Sols et Plan Local d'Urbanisme) entre le Conseil de la Métropole, les Conseils de Territoire et leurs Présidents respectifs

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

48. URB 004-15/02/18 CM - Délibération Cadre - Répartition des compétences relatives à la révision allégée des documents d'urbanisme (Plan d'Occupation des Sols et Plan Local d'Urbanisme) entre le Conseil de Métropole, les Conseils de Territoire et leurs Présidents respectifs

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

49. URB 005-15/02/18 CM - Délibération Cadre - Répartition des compétences relatives à l'élaboration et à la révision des documents d'urbanisme (Plan d'Occupation des Sols et Plan Local d'Urbanisme) entre le Conseil de la Métropole, les Conseils de Territoire et leurs Présidents respectifs

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

50. URB 006-15/02/18 CM - Délibération Cadre - Répartition des compétences relatives à la création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) et à la transformation d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager en aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine entre le Conseil de la Métropole, les Conseils de Territoire et leurs Présidents respectifs

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

51. URB 007-15/02/18 CM - Délibération Cadre - Répartition des compétences relatives à l'élaboration et à la révision des règlements locaux de publicité (RLP) entre le Conseil de la Métropole, les Conseils de Territoire et leurs Présidents respectifs

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

52. URB 008-15/02/18 CM - Poursuite des procédures d'élaboration - révision des PLU ou documents en tenant lieu des communes du Territoire du Pays d'Aix

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

53. URB 009-15/02/18 CM - Poursuite des procédures de Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du PLU ou du document en tenant lieu des communes du Territoire du Pays d'Aix

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

54. URB 010-15/02/18 CM - Poursuite des procédures de révision allégée des PLU ou documents en tenant lieu des communes du Territoire du Pays d'Aix

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

55. **URB 011-15/02/18 CM - Poursuite des procédures de modification des PLU ou documents en tenant lieu des communes du Territoire du Pays d'Aix**

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

56. **URB 012-15/02/18 CM - Poursuite des procédures d'élaboration - révision des Règlements Locaux d'Urbanisme (RLP) des communes du Territoire du Pays d'Aix**

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

57. **URB 013-15/02/18 CM - Poursuite des procédures de modification simplifiée des PLU ou documents en tenant lieu des communes du Territoire du Pays d'Aix**

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

58. **URB 014-15/02/18 CM - Poursuite des procédures de création d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) des communes du Territoire du Pays d'Aix**

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

59. **URB 015-15/02/18 CM - Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rognes**

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

60. URB 016-15/02/18 CM - Poursuite de la procédure de révision valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme des Communes de La Barben, Lamanon et Vernègues au sein du Conseil de Territoire Pays Salonais

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

61. URB 017-15/02/18 CM - Poursuite de la procédure de modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Berre l'Etang, de modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Mallemort, de modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Saint Chamas, de modification N°1 et modification N°2 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Sénas et de modification N°2 et modification N°3 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Velaux au sein du Conseil de Territoire Pays Salonais

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

62. URB 018-15/02/18 CM - Poursuite de la procédure de révision allégée N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Salon de Provence au sein du Conseil de Territoire du Pays Salonais

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

63. URB 019-15/02/18 CM - Poursuite de la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan local d'Urbanisme de la Commune de Sénas au sein du Conseil de Territoire du Pays Salonais

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

64. URB 020-15/02/18 CM - Poursuite des procédures de modification des PLU de communes du Conseil de Territoire Pays Salonais

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

65. **URB 021-15/02/18 CM - Poursuite de la procédure d'élaboration du règlement local de publicité de la Commune de Sénas au sein du Conseil de Territoire du Pays Salonais**

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

66. **URB 022-15/02/18 CM - Poursuite de la procédure de révision n°1 du règlement local de publicité de la Commune d'Aubagne au sein du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile**

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

67. **URB 023-15/02/18 CM - Poursuite de la procédure de révision allégée du Plan local d'Urbanisme de la commune d'Auriol au sein du Conseil de Territoire Pays d'Aubagne et de l'Etoile**

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

68. **URB 024-15/02/18 CM - Poursuite des procédures de révision du Plan local d'Urbanisme des Communes de Cuges-les-Pins et de la Destrousse ; Révision du Plan d'occupation des sols valant élaboration du Plan local d'Urbanisme des communes de Belcodène, Cadolive, La Bouilladisse, La penne sur Huveaune, Peypin au sein du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile**

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

69. **URB 025-15/02/18 CM - Poursuite des procédures de modification du Plan Local d'Urbanisme des communes de Cuges-les-Pins et de La Destrousse au sein du Conseil de Territoire Pays d'Aubagne et de l'Etoile**

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

70. URB 026-15/02/18 CM - Poursuite des procédures de révision des Plans d'Occupation des Sols - Plans Locaux d'Urbanisme des communes de Fos-sur-Mer, d'Istres et de Port-Saint-Louis-du-Rhône au sein du Conseil de Territoire Istres-Ouest Provence

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

71. URB 027-15/02/18 CM - Poursuite de la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Cornillon-Confoux au sein du Conseil de Territoire Istres-Ouest Provence

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

72. URB 028-15/02/18 CM - Poursuite des procédures de la modification simplifiée n° 3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Port-de-Bouc et de la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Mitre-les-Remparts

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

73. URB 029-15/02/18 CM - Poursuite de la procédure de modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Port-de-Bouc

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

74. URB 030-15/02/18 CM - Mise en œuvre de l'avenant n° 9 à la convention du 18 décembre 1972 relative à la gestion et à l'extension du Marché d'Intérêt National de Marseille

Le rapport est retiré.

75. URB 031-15/02/18 CM - Approbation de l'avenant n° 10 à la convention n° 73.053 du 18 décembre 1972 relative à la gestion et à l'extension du Marché d'Intérêt National de Marseille - Gestion de la déchèterie

Le rapport est retiré.

76. URB 032-15/02/18 CM - Extension de la zone d'activités de Pertuis - Approbation du périmètre de la Déclaration d'Utilité Publique pour réserve foncière mise en œuvre par l'EPF PACA

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

77. URB 033-15/02/18 CM - Approbation du zonage d'assainissement des eaux usées annexé au Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Aurons

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

78. URB 034-15/02/18 CM - Approbation de l'avenant n° 3 à la convention d'avance de trésorerie avec la SPL Façonéo pour "Les Arcades" à La Penne-sur-Huveaune

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

79. URB 035-15/02/18 CM - Approbation de l'avenant n° 5 à la convention d'avance de trésorerie avec la SPL Façonéo pour la ZAC de la chapelle à La Bouilladisse

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

80. URB 036-15/02/18 CM - Approbation de l'avenant n° 8 à la convention d'avance de trésorerie avec la SEM Façonéo pour la ZAC des Vigneaux à Cuges-les-Pins

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

81. **URB 037-15/02/18 CM - Approbation de l'avenant n° 10 à la convention d'avance de trésorerie avec la SEM Façonéo pour la Baronette à Aubagne**

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

82. **URB 038-15/02/18 CM - Approbation de l'avenant n° 10 à la convention d'avance de trésorerie avec la SEM Façonéo pour l'extension des Paluds à Aubagne**

Madame CARADEC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE, AGRICULTURE ET FORÊT

Monsieur LE PRESIDENT.- Les rapports n°83 à 86 concernent la Commission Environnement, Développement Durable, Agriculture et Forêt. Monsieur Burle, le rapport n°83 est retiré ?

Monsieur BURLE.- Oui, le rapport n°83 est retiré, tous les autres rapports ne posent aucun problème.

83. **ENV 001-15/02/18 CM - Proposition d'organisation de la compétence Energie au 1er janvier 2018**

Le rapport est retiré.

84. **ENV 002-15/02/18 CM - Approbation de la participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence au projet MASK@PACA, application pour le grand public liant santé et qualité de l'air**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

85. ENV 003-15/02/18 CM - Grand Site Sainte-Victoire - Mise à jour de la liste des produits et de la grille tarifaire relevant de la régie de recettes

Madame GARCIA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

86. ENV 004-15/02/18 CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement, Travaux pour la mise en place d'un forage pour l'irrigation de parcelles agricoles situées dans la ZAP (Zone Agricole Protégée) à Cuges-Les-pins

Madame GARCIA.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Monsieur MEI.- Monsieur le Président, mes chers collègues quelques mots pour dire que nous avons appris il y a quelques jours l'annonce de Nicolas Hulot au sujet de la fermeture d'un des deux groupes à centrale thermique de Gardanne, je veux parler de la centrale à charbon.

Je voudrais rappeler qu'on a reçu une commission interministérielle qui a rencontré un certain nombre d'élus et de responsables pour voir l'impact qu'aurait la fermeture de cette centrale. Je voudrais rappeler que Gardanne sur le bassin minier, c'est 1700 inscrits à Pôle Emploi sur 21 000 habitants. Vous entendez ? 1700 inscrits ! Et ils viennent vous demander quel serait l'impact supplémentaire sur notre ville et sur le bassin minier...

Une grande manifestation des travailleurs a eu lieu à laquelle nous avons participé. J'ai reçu la délégation. Je voudrais dire, et je m'adresse à tous mes collègues au-delà de ce qui peut nous séparer, qu'au lieu de dire : *on ferme*, essayons de faire ce que l'on fait pour le bassin minier, demandons-nous : *que peut-on faire de positif pour trouver d'autres destinations à la combustion du charbon ?*

D'ailleurs, je voudrais rappeler que dans le passé, quand la mine a fermé, nous avons nous, ville de Gardanne, payé une étude auprès de l'université de Compiègne qui montrait que du charbon, réduit en poudre très fine, débarrassée de ses impuretés qu'on appelait de l'ultracarbofluide faisait tourner des moteurs diesel.

Vous entendez : avec du charbon mélangé avec un peu d'eau et de fuel, on fait tourner des moteurs diesel ! Il y a donc des possibilités.

Je dis très fortement que la Métropole peut avoir un rôle important à jouer. Essayons de trouver d'autres solutions.

Deuxièmement, dans la région PACA, dans la région Languedoc, on a chaque année 3 ou 4% de forêt de plus, ne peut-on pas utiliser ce bois dans le cadre de la sylviculture, dans le cadre du développement durable, pour alimenter notre centrale

thermique ? J'en ai parlé avec notre Président Christian Burle, il y a donc de quoi, dans cette région, utiliser à travers la sylviculture notre bois. Je souhaiterais que l'on puisse prendre en compte une telle étude car il y a vraiment des possibilités gigantesques. Le laissons-nous brûler par les incendies ou l'utilisons-nous dans la combustion de centrale. Je rappelle que lorsqu'un arbre a brûlé et qu'un arbre semblable a repoussé, le bilan carbone est zéro. Je crois que cela permettrait de créer à travers une filière forestière (et les propriétaires forestiers sont d'accord) dans notre région, des centaines d'emplois de bucheron dans la filière bois.

Soyons positifs. Je m'adresse à Nicolas Hulot par votre intermédiaire pour qu'il mette en place un groupe de travail qui réfléchisse à ces solutions. Soyons positifs, ne dites pas : fermons mais demandons-nous, comme pour le bassin minier ce que l'on peut faire. Regardons l'avenir. Merci.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Roger Méi a raison d'attirer notre attention, celle du Conseil de la Métropole sur ces sujets importants. Premièrement, il vaut mieux brûler notre bois que de faire brûler le bois de Suède, de Finlande ou d'ailleurs. Deuxièmement, sur le bassin minier, ils ont supporté du côté de Gardanne et des villes à côté suffisamment de difficultés pour que nous prenions en compte tout cela.

M. Gallèse n'est pas là aujourd'hui car il est chez M. Hulot en train de discuter du climat et d'autres sujets. Mais peut-être que Mme Aliphat pourrait répondre à M. Roger Méi. Nous ferons part de toutes ces observations qui doivent être celles de la Métropole auprès du nouveau Préfet de Région. Le Député, je ne le connais pas..., je ne les connais pas tous...

Madame ALIPHAT.- Nous avons eu une réunion hier après-midi puisque a priori la mission interministérielle a séparé l'ensemble des acteurs du territoire pour avoir des avis différents. J'étais avec Alexandre Gallèse. L'Etat nous a contactés et a « pointé » 20 territoires en France pour monter ces fameux contrats de transition écologique liés notamment à la fermeture de certaines centrales. Il dit : *on vient vous voir parce qu'on veut fermer la centrale*. C'est un discours que l'on n'a pas forcément apprécié. Nous avons indiqué que pour nous, la fermeture de la centrale était liée à sa reconversion ici et au développement de nouvelles filières et qu'elles seraient prises en compte dans ce développement. On essaie de scinder les deux opérations et de le porter. Si ça ne reste que sur la reconversion de la centrale, on n'aura pas les fonds, on ne sera pas un territoire éligible. En revanche, si c'est porté au niveau de la Métropole pour développer des nouvelles filières, on pourra aider à la reconversion du site. C'est ce qu'on a porté hier soir. Alexandre est aujourd'hui au Ministère pour porter à nouveau ce message.

Par des voies différentes, on doit tous avoir le même discours : la Métropole doit rattraper la fermeture du site par une reconversion quelle qu'elle soit avec des solutions techniques que l'on trouvera. Le seul sujet est la temporalité. Pour développer des nouvelles filières, il faut du temps. Et la reconversion du site, il faut la penser dès maintenant.

Mais sache qu'on était en phase avec ta proposition.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je ne sais pas pourquoi vous tutoyez M. Mei comme ça...

(Rires)

On dit à Roger Méi que nous sommes toujours très attentionnés et très attentifs à ce qu'il suggère et que nous sommes très solidaires, que cela plaise ou que cela ne plaise pas, à droite et à gauche !

CADRE DE VIE, TRAITEMENT DES DÉCHETS, EAU ET ASSAINISSEMENT

87. DEA 001-15/02/18 CM - Réformes d'engins, de poids lourds, de véhicules et d'équipements de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Monsieur MOUREN.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

88. DEA 002-15/02/18 CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement relative à "l'étude stratégique d'opportunité de maîtrise d'un centre de tri métropolitain"

Monsieur MOUREN.- Je voudrais souligner que les rapports n°88 et 89 sont des études très importantes à faire. Il s'agit d'une part, du développement d'une usine de tri dans le cadre des objectifs fixés par l'Etat pour monter en puissance dans la valorisation de nos déchets et il est important de faire une usine de tri afin d'optimiser au mieux et d'autre part de trier nos déchets sous l'aspect du tri organique. Là aussi, il est important d'avancer sur ce sujet. Dans la même perspective de tri, j'ajoute, pour M. Méi que l'on a énormément de combustible dans nos déchèteries et là aussi, on pourrait faire un apport à la centrale de Gardanne.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

89. DEA 004-15/02/18 CM - Approbation de l'avenant n° 1 au contrat de délégation de service public de l'eau potable pour la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône et remplacement de son règlement du service

Monsieur MOUREN.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

90. DEA 003-15/02/18 CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement relative à "l'étude de développement d'outils de prétraitement d'Omr et optimisation logistique"

Monsieur MOUREN.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

91. DEA 005-15/02/18 CM - Approbation de l'avenant n° 11 au contrat de délégation de service public de l'assainissement collectif de la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône et remplacement de son règlement du service

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

92. DEA 006-15/02/18 CM - Approbation de l'avenant n° 15 au contrat de délégation de service public de l'eau potable de la commune de Fos-sur-Mer et remplacement de son règlement du service

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

93. DEA 007-15/02/18 CM - Approbation de l'avenant n° 15 au contrat de délégation de service public de l'assainissement collectif de la commune de Fos-sur-Mer et remplacement de son règlement du service

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

94. DEA 008-15/02/18 CM - Approbation de l'avenant n° 6 au contrat de délégation de service public de l'eau potable des communes d'Istres et de Miramas et remplacement de son règlement du service

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

95. **DEA 009-15/02/18 CM - Approbation de l'avenant n° 11 au contrat de délégation de service public de l'assainissement collectif des communes d'Istres et de Miramas et remplacement de son règlement du service**

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

MER, LITTORAL ET PORTS, PROTECTION ET MISE EN VALEUR DES ESPACES MARITIMES ET NATURELS

Monsieur LE PRESIDENT.- Les rapports n°96 à 99 concernent la Commission Mer, Littoral et ports, Protection et mise en valeur des espaces maritimes et naturels. Monsieur Piccirillo, y a-t-il des observations ?

Monsieur PICCIRILLO.- Monsieur le Président, ces quatre rapports ont été approuvés à l'unanimité par la Commission.

96. **MER 001-15/02/18 CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement relative à l'acquisition de matériels dans le cadre de la compétence GEMAPI**

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

97. **MER 002-15/02/18 CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement relative à la gestion des milieux aquatiques, 2018-2022, études et travaux, dans le cadre de la compétence GEMAPI**

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

98. **MER 003-15/02/18 CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement relative à la prévention des inondations 2018-2022, études et travaux, dans le cadre de la compétence GEMAPI**

Monsieur GIBERTI.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

99. MER 004-15/02/18 CM - Transfert de l'opération d'investissement relative au réaménagement, à l'extension et à la valorisation du port des Heures Claires et de ses abords sur la commune d'Istres

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

VOIRIE, ESPACES PUBLICS ET GRANDS ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

100. VOI 001-15/02/18 CM - Requalification de la promenade du Port-Vieux à La Ciotat - Approbation du bilan de la concertation préalable

Monsieur AMALRIC.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

CULTURE ET SPORT, GRANDS ÉVÈNEMENTS MÉTROPOLITAINS

101. CSGE 001-15/02/18 CM - Adhésion à la Fédération Française de l'Enseignement Artistique et règlement de la cotisation au titre de l'année scolaire 2017-2018 - désignation d'un représentant

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

102. CSGE 002-15/02/18 CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Construction d'une Médiathèque

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Abstention N. Pigamo

Monsieur LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée. On se réunira le 22 mars.

(La séance est levée à 11 heures 25).